L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 10 JUILLET 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
L. F. WEISSE. N. DUFOUR.
L. DUVERGER. S. HARBY.
No 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
LUNDI MATIN, 10 JUILLET 1854.

LES MOHICANS DE PARIS.

Le grand ouvrage d'ALEXANDRE DUMAS paraîtra sans interruption dans l'*Abeille*. Un tirage [illegible] permettra à ceux qui s'abonneront [illegible] publication d'une partie du roman [illegible] qui aura paru précédemment des MOHICANS DE PARIS.

ETAT SANITAIRE
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Malgré l'élévation de la température dont nous [illegible] remarquables aux approches [illegible] l'état sanitaire de la Nouvelle-Orléans [illegible] est [illegible] plus satisfaisant. Il ne [illegible] parmi nous absolument aucun [illegible]. L'année dernière la fièvre jaune [illegible] au commencement de [illegible] environ cinquante décès [illegible] qui n'est, non seulement [illegible] de décès, mais pas un cas de la [illegible] que probable que nous [illegible] et que la ville [illegible]. On a depuis longtemps [illegible] Nouvelle-Orléans n'était [illegible] deux années de suite par la [illegible].

Nous avons également à constater aucun [illegible]. Quant aux fièvres scarlatines [illegible] ordinairement en hiver et [illegible] entièrement disparu.

[illegible] que la fièvre jaune sévit en ce [illegible] à la Havane [illegible] choléra menace de [illegible]. Les deux tiers des [illegible] presse depuis quelques [illegible] excessive chaleur et [illegible] obligés de travailler [illegible] qui abusent des boissons [illegible] exposés aux coups [illegible].

EUROPE.

[illegible] a transmis hier nos journaux [illegible] par l'*Europa*. Ils vont jusqu'au [illegible] Angleterre et jusqu'au 15 [illegible]. Notre correspondance particulière [illegible] parvenue : on la trouvera [illegible].

[illegible] transport des troupes sur le [illegible] continuait avec activité.

[illegible], c'est la première et [illegible] l'armée d'Orient, commandée [illegible] généraux Canrobert et Bosquet, [illegible] par mer sur Varna. Le [illegible] communiquer par le prince [illegible] de se rendre par terre [illegible] Constantinople, ou des logements [illegible].

[illegible] des troupes françaises de [illegible] Varna s'est effectué avec la rapidité [illegible] leurs mouvements, et qui fait [illegible] toutes les correspondances militaires [illegible]. Le 1er juin, neuf [illegible] chacune deux ou [illegible] à Varna tout ce [illegible] de la première division [illegible] par le général Canrobert [illegible] passagers à Varna, [illegible] cherchent la seconde.

[illegible] Ce mouvement s'est fait [illegible] ailleurs deux [illegible] pour recevoir les ordres [illegible] se mettre en marche, [illegible] sur les Français et des [illegible]. Néanmoins, [illegible] bâteaux à vapeur, [illegible] en avant-garde, [illegible] se rendre à Varna, mais [illegible] d'infanterie légère [illegible] ce port avant [illegible].

[illegible] engagement de la [illegible] que des résolutions [illegible] des Etats [illegible]. Ces Etats sont les quatre [illegible] Hanovre, de Saxe et [illegible] duchés de Hesse et [illegible] Hesse et le duché de [illegible].

[illegible] ajoute le *Journal* [illegible] de la décision [illegible] Prusse qui a [illegible]. Il [illegible] Francfort, dans sa [illegible] de l'Autriche [illegible] la politique [illegible].

[illegible] de mettre à la disposition [illegible] de Berlin [illegible] Etats [illegible] de la Russie [illegible].

[illegible] à Alexandrie [illegible] contre la Russie [illegible] pour [illegible] Constitution [illegible] Vienne [illegible].

[illegible] de Bessarabie, [illegible] des troupes [illegible] général [illegible] grande [illegible] Poltava [illegible] Russes [illegible] Paskewitch [illegible] Lipkany [illegible] Jassy et Wasluy [illegible].

[illegible] le gouvernement [illegible] l'amiral [illegible] commerce anglais [illegible].

[illegible] de Malte annoncent que le nombre [illegible] dans l'Archipel a diminué [illegible] de commerce [illegible].

[illegible] nouvelles de l'amiral Napier. [illegible] a été aperçue, le 4 juin, [illegible].

[illegible] Stockholm, 8 juin, au *Morning* [illegible].

[illegible] Charles Napier est parti de la baie [illegible] quatorze vaisseaux. En passant [illegible] batterie en vue du phare [illegible]. Les dix vaisseaux de ligne restent [illegible] sous les batteries de Sweaborg.—

On ne doutait pas qu'il n'y eut un bombardement. Il ne restait qu'une frégate en vue de Hango.

On écrit de Dantzick, 7 juin, au *Standard* : «La corvette à vapeur le Souffleur vient d'entrer dans le port. Elle a besoin de charbon.—Elle a laissé hier matin la flotte française en pleine mer, gouvernant sur Bornholm avec bon vent. Le Breslau, la Vengeance et la Sémillante restent à Kiel.»

On sait qu'à la suite de la dernière visite faite à Cronstadt par l'empereur de Russie, accompagné du grand-duc Constantin, plusieurs généraux sont tombés en disgrâce et ont été envoyés à l'armée du Caucase.

Un ordre du jour aurait pourvoir à leur remplacement et change les commandans d'un grand *nombre de places* dans la Finlande, principalement dans les gouvernements de Wiborg, de Tavastehus, de Kuopio et d'Uleaborg.

Ces mesures sont attribuées à la situation dans laquelle se trouve le pays qui se montre hostile à la Russie.

DERNIERES NOUVELLES.

Le télégraphe nous a transmis un court bulletin des nouvelles européennes apportées par l'Amerika. La défaite essuyée par les Russes à Silistrie a été des plus complètes. Le Czar en a été atterré et a envoyé au prince Paskewitch, qui se trouvait encore à Jassy, l'ordre de se porter immédiatement devant Silistrie et de s'emparer de cette place à quelque prix que ce fut.

Les escadres combinées faisaient de grands préparatifs pour attaquer Sebastopol. Pendant qu'elles bombarderont la ville du côté de la mer des troupes de débarquement l'attaqueront du côté de terre. Celles-ci ont déjà reçu leur artillerie de siège.

La nouvelle de la mort de Mussa-Pacha s'est confirmée.

L'insurrection grecque a été entièrement réprimée.

Les Circassiens ont remporté une seconde victoire, non moins brillante que la première, sur les Russes, et balaient tout devant eux.

Arrivée du Daniel Webster.

Le steamer *Daniel Webster* est entré hier dans notre port, venant de San Juan. Son arrivée a été retardée par un accident survenu au *Star of the West*. Ce dernier steamer s'est échoué dans le port de Kingston et y est resté trois jours et demi. Ce n'est que le 3 juillet qu'il a fait son apparition à San Juan où l'attendait le *Webster*. Les deux steamers sont partis le même jour, le *Star* pour New-York avec 250 passagers et $1,100,000 en or, et le *Webster* pour la Nlle-Orléans. La tranquillité régnait à Greytown. Les seuls navires dans le port étaient le steamer Teviot et la goëlette anglaise Bermuda.

Les révolutionnaires de Nicaragua continuaient à assiéger Grenada; on ne pense pas que cette ville puisse tenir longtemps.

Correspondance de la Havane.

Un Cubanais, résidant à la Nouvelle Orléans, qui a déjà confié plusieurs fois à nos colonnes d'intéressants extraits de sa correspondance particulière, nous permet encore aujourd'hui de puiser à la même source. Voici quelques passages de la dernière lettre qu'il a reçue de la Havane :

Havane, 4 juillet 1854.

Cher ami,

.... Ma dernière lettre, datée du 24 du mois dernier au soir, a dû vous parvenir par le brick *Adams Gray*, et vous verrez par la note ci-jointe que l'espoir que j'exprimais dans cette lettre n'a pas été déçu, car pendant les dix derniers jours il est arrivé ici plus de 98 navires de la mer, sans y comprendre bien entendu 85 ou 90 caboteurs réguliers faisant les voyages de la côte, chargés de marchandises dont le besoin se faisait grandement sentir. Les 24 et 25 juin il est entré dans notre port non moins de 47 navires dont 26 comprenant 14 grands navires, 10 bricks et 2 goëlettes, mesurant 7,226 tonneaux, et venant des ports d'Europe et d'Amérique, ont passé devant le Moro, de 11 heures à 7 heures du soir, dans la journée du samedi 24. Cet arrivage de [illegible], comme vous devez bien le supposer, ont donné une grande activité à l'ouverture du marché, lundi matin 26, et les affaires se sont maintenues très animées pendant le reste de la semaine.

.... Le *Cahawba*, venant de New-York, a ramené plusieurs Cubanais, qui ont pris le sage parti de profiter de la recrute amnistie. Il paraît que cette détermination de leur part a grandement découragé le petit nombre d'habitans de l'île qui comptaient sur les secours de l'étranger pour susciter des troubles parmi nous, troubles qui dans tous les cas ne pouvaient avoir de longue durée.

.... J'ai le regret d'avoir à vous annoncer la mort presque subite de l'amiral de la flotte française, M. Duquesne. On croit généralement qu'il a succombé à une violente attaque de fièvre jaune [illegible]. L'amiral Duquesne est mort dans la maison occupée autrefois par sa femme et dans la chambre même où il était né. Coïncidence étrange à laquelle cet officier n'avait sans doute jamais songé.

COLLEGE DE LA NLLE.-ORLEANS.—Les exercices qui ont eu lieu vendredi et samedi au Collége d'Orléans ont causé la plus vive satisfaction à tous ceux qui avaient répondu à l'appel de l'excellent président de l'institution.—M. ROBERT PREAUX fils, qui devait prendre ses degrés de bachelier, a été interrogé pendant plusieurs heures et a étonné tout le monde par la netteté et la précision de ses réponses. Les questions les plus difficiles et les plus embarrassantes ne lui ont pas causé un seul instant d'hésitation. M. ANATOLE P. AVEGNO a prononcé en anglais un excellent discours et M. MICHEL AINÉ une remarquable dissertation sur la littérature des peuples anciens. Le discours d'adieu de M. Robert Preaux fils a profondément ému l'auditoire et a été interrompu à plusieurs reprises par les applaudissements.

Le premier prix de droit a été accordé à MM. Anatole P. Avegno et Michel Ainé; le second, à MM. Antonio Lanata et Robert Preaux fils. MM. Emilien Lebeuve et Edwin Harris ont reçu le premier prix d'application de la classe de droit. M. Jules Deslorges a obtenu le second prix et MM. Emile Dupré, P. O. Billot, Théodule Buisson, F. Legendre, Eugène Foulon et Charles Nice les accessit.

Le degré de maître-ès-arts a été conféré, après la distribution des prix, à MM. Charles D. Dreux, Henri Bayon, Joaquin Borie, Anatole P. Avegno et Michel Ainé, les degrés de bachelier ès-sciences et bachelier ès-arts, à M. Robert Preaux fils; et le degré de bachelier-ès-sciences à M. Ducatel fils.

MALLE DES ATTAKAPAS ET DES OPELOUSAS.—Les communications entre les paroisses de l'Ouest et le Mississipi deviendront beaucoup plus faciles et surtout plus rapides, grâce aux nouveaux arrangements qui viennent d'être pris. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'avis que M. Price publie à ce sujet dans nos colonnes. Des voitures de poste attelées de quatre chevaux partiront de Donaldsonville tous les mardis, mercredis et samedis à 7 heures du matin et transporteront les voyageurs jusqu'à l'endroit où viennent mouiller le bateau à vapeur *Frances Jones*. Ce steamer fait un service régulier entre le lac Verret et la Nlle-Ibérie. D'autres voitures de poste attelées de quatre chevaux desservent la ligne entre la Nlle-Ibérie et la ville de Washington. Le retour de Washington a lieu le samedi, le mardi et le jeudi à 7 heures du matin. Une voiture de poste part de Donaldsonville pour Thibodeaux tous les deux jours.

M. CROSSMAN.—M. Crossman, notre ancien maire, voyage en ce moment dans le Nord.—Aux dernières dates il se trouvait à Washington et avait eu avec M. Clarke Mills, le célèbre sculpteur américain, une entrevue au sujet de la statue équestre du général Jackson. L'exécution de cette statue qui doit orner la place Jackson, a été confiée, on le sait, à M. Mills. Elle coutera $38,000. L'Etat doit, en vertu d'une loi de la dernière législature, payer une partie considérable de cette somme; le reste se formera de souscriptions particulières, et il a été formé dans ce but, il y a environ trois ans, une association dont le général Plauché est le président et M. Crossman le vice président.

UN MOT SUR LE NATIVISME.—La brochure du Dr DELERY portant ce titre a été reproduite intégralement par la Revue de Brownson. Et non seulement Brownson l'a reproduite, mais il en fait l'éloge et a déclaré adhérer presque complètement aux vues du publiciste louisianais. Voici dans quels termes il parle de la brochure en question :

« L'opuscule que nous avons sous les yeux, et qui est de M. Deléry, de la Nouvelle-Orléans, Français ou descendant de Français, s'il faut en juger par le nom, est de très petites dimensions, mais il est bien écrit, et c'est la seule chose que nous ayons lue sur le sujet qui touche à la vraie question et la discute d'une manière calme et philosophique, sans zèle de parti ni amertume de secte. L'ouvrage est court, mais plein de substance, et, sans accepter toutes les vues de l'auteur, nous croyons devoir ici reproduire sa brochure. Nos lecteurs la trouveront digne de leur attention, elle servira de préface à quelques réflexions sincères que nous comptons faire sur la même question, et qu'ils prendront, nous l'espérons, en bonne part. »

HAVANE.

Le steamer *Philadelphia*, arrivé de la Havane, nous a apporté des journaux de cette ville jusqu'au 5 courant. Ils nous apprennent la mort du vice amiral français, vicomte DUQUESNE, qui aurait succombé, suivant le *Diario de la Marina*, à la fièvre scarlatine. Des lettres particulières assurent cependant que l'illustre marin a été emporté par une violente attaque de vomito ou fièvre jaune. L'amiral est mort lundi le 3 juillet; son corps a été embaumé et doit être transporté en France. Il était né à la Havane, mais avait quitté l'île dans son enfance. Une messe funèbre a été célébrée avec pompe dans l'église de Santo-Domingo, et Garbeille, le statuaire qui a autrefois habité la Nouvelle-Orléans, a moulé le buste du défunt.

L'état sanitaire de la Havane est loin d'être satisfaisant : la fièvre y sévit et cause d'assez grands ravages parmi les troupes et la population non acclimatée.

Un navire hollandais venant de Chine, est arrivé à la Havane le 4 de ce mois, avec 416 travailleurs asiatiques.

☞ VACANCES DES ECOLES PUBLIQUES.—Tous ceux qui désirent acquérir une belle écriture en peu de temps et [illegible], durant les vacances, [illegible] disposés à faire donner [illegible] que publie M. Dolbear, dont l'Académie est au No 106, rue du Canal.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE.
[illegible] New-York.

[illegible] aujourd'hui, de bonne demande [illegible] les prix ont acquis plus de fermeté [illegible] à la hausse, sous l'influence des nouvelles [illegible]. Les lettres par l'Amerika [illegible] ici demain, sont attendues avec anxiété.

Le marché à [illegible] est languissant, et des ventes de bonnes farines de l'Ohio ont eu lieu à $7 50 et $7 62 1/2 [illegible].

Le maïs [illegible] bonne demande aux prix de 68 à 72 cents le boisseau.

GRAND BAL [illegible] ETE.—La Société Française de deuxième district donne samedi prochain son deuxième grand bal d'été, dans le jardin de Tivoli, vieux Bassin. Nous accusons réception d'une aimable invitation.

LA POLITIQUE AU MISSOURI.—La fraction bentonienne du parti démocratique a procédé aux jours derniers à ses élections primaires, pour indiquer les candidats de son choix aux élections du mois d'août. Il s'agit de nommer un représentant au Congrès, cinq sénateurs et treize représentants à la législature du Missouri, les trois juges de la Cour de Comté, le shérif, le marshal, le coroner et le geôlier.—C'est M. Benton qui a été nommé candidat pour la place de représentant au Congrès. Les concurrents de M. Benton seront M. Lutzer M. Kennett, candidat du parti whig, et M. Trusten Polk, candidat de la fraction du parti démocratique dite nationale.

COLLISION.— Les navires *Trade Wind* et *Olympus* se sont abordés à la hauteur du Cap Sable. Le choc a été terrible, et le *Trade Wind* a coulé immédiatement. Vingt quatre personnes se sont noyées.

ACCIDENS DE CHEMINS DE FER.—Une de nos précédentes dépêches annonçait un lamentable accident sur le chemin de fer de Susquehanna. Deux trains s'étaient heurtés et il y avait eu beaucoup de blessés. Une dépêche subséquente nous apprend que vingt neuf de ces derniers ont succombé et que d'autres étaient à l'agonie.

Un autre accident de ce genre a eu lieu le 7 juillet sur le chemin de fer de Buffalo. Il y a eu dix morts et dix blessés.

DESASTREUX INCENDIE.—Une dépêche télégraphique nous apprend que Baltimore a été le 5 de ce mois, le théâtre d'un désastreux incendie. Le théâtre National, le Musée Chinois et quarante magasins et résidences s'étendant de la huitième à la neuvième rue, et de Chesnut à George street, ont été détruits par les flammes. La perte est évaluée à $500,000.

LE CHOLERA AUX BARBADES.— Le choléra sévit aux Barbades d'une manière effrayante. Aux dernières dates le nombre des décès s'élevait par jour à 400, et l'on comptait déjà plus de 5,000 victimes.

NEBRASKA ET KANSAS.—Voici les nominations qui ont été faites par le président pour les territoires du Kansas et de Nebraska.

Nebraska : William O. Butler, du Kentucky, Gouverneur; Cumming, de Iowa, secrétaire territorial; Ferguson, du Michigan, juge suprême; Harden, de Georgie, juge associé; Ozard, de Arkansas, Marshal des Etats-Unis; Esterruck, de Wisconsin, avocat de district.

Kansas : Andrew H. Reeder, de la Pennsylvanie, Gouverneur; Woodson, de la Virginie, secrétaire territorial; Brown, du Maryland, juge associé; Elmore de l'Alabama, juge associé; Isaacks, de la Louisiane, avocat de district; Donelson, d'Illinois, marshal des Etats-Unis.

HORRIBLE TRAGEDIE.—Nous lisons dans la *Revue de l'Ouest*, journal publié à St. Louis :

Le steamer *Sparhawk* a été, mardi dernier, le théâtre d'une scène affreuse. Le second ingénieur, M. Kelly, travaillait à la machine quand il s'aperçut que de l'eau tombait du pont supérieur à travers une ouverture du plancher; il monta et trouva un garçon de chambre qui lavait le plancher; il lui dit de suspendre cette opération et retourna à son travail; mais quelques instans après, l'eau tombait au plus grand quantité, il remonta et souffleta le garçon de chambre. La querelle en resta là pour le moment. Mais après dîner Kelly rencontra les deux maîtres d'hôtel du bateau, Dedieman et Hyland, le premier armé d'une courte barre de fer et l'autre d'un pistolet. Ces deux hommes dirent à Kelly qu'ils allaient venger l'insulte faite à leur employé. Kelly, qui n'était pas armé, recula jusqu'à la dépense, dans laquelle il saisit un grand couteau et revenant sur Dedieman qui s'avançait pour le frapper, il lui enfonça le couteau dans le cœur. Dedieman expira sur le champ. Aussitôt Hyland tira un coup de son pistolet, mais sans atteindre Kelly, qui se précipita sur lui et le frappa au bras avec son couteau. La blessure de Hyland était grave, et il dut être conduit à l'hôpital. Kelly se rendit immédiatement au bureau de la police et se remit entre les mains des officiers pour être traduit devant le recorder.

C'est le juge de paix Dubreuil qui a examiné l'affaire de Kelly. Tous les témoignages entendus jusqu'ici tendent à établir qu'il était dans le cas de légitime défense. M. Dubreuil a renvoyé la fin de l'instruction à aujourd'hui seulement, en soumettant Kelly à un cautionnement de $500.

CHRONIQUE LOCALE.

HOPITAL DE CHARITE.—Voici le rapport hebdomadaire du mouvement qui s'est opéré dans l'Hôpital de Charité, du samedi 1er juillet au samedi 8, à 6 heures du soir.

Admis	204
Renvoyés guéris	192
Morts	27
Malades en traitement	493

Ce rapport offre une grande décroissance de mortalité sur la semaine dernière et démontre que l'état sanitaire de la ville est des plus satisfaisants.

ENQUETE.—Une enquête a été tenue samedi sur le corps d'un Allemand, âgé d'environ 45 ans, trouvé mort dans un des lits du bas de la rue [illegible]. Le corps de ce malheureux n'était caché sous l'[illegible] a été découvert qu'après [illegible] jours après sa mort. Verdict—Mort d'un coup de soleil.

Premier District.

ARRESTATION DE MARI ET FEMME.—Andrew Gilbody [illegible] sous caution pour avoir à comparaître devant la cour criminelle du district, se proposait à quitter l'Etat, lorsqu'il a été arrêté et conduit en prison.

Sa femme, Mary R'ley, a également été arrêtée pour avoir essayé de mettre le feu au domicile de l'individu qui avait servi de caution à son mari, afin de se venger [illegible] qu'il a donné à la police sur le projet de départ de son mari.

VOL D'UNE MONTRE.—Patrick Clairy a été arrêté hier sous l'accusation d'avoir volé une montre en argent appartenant à Timothy McCarthy. La montre s'est trouvée dans le gousset de l'accusé.

—John Rea aura à répondre aujourd'hui à l'accusation d'avoir frappé Patrick Vaughan sans provocation et de s'être emparé de son casquif.

VOL.—Une négresse de Mme d'Apremont, nommée Honoré, est accusée d'avoir volé une pièce de $20 en or, à Mlle Emily Ferrier.

RENVOYES.—Clancy Moore, qui avait été arrêté pour avoir brutalement frappé sa femme, a été renvoyé en liberté sur la demande même de cette femme, laquelle a donné pour raison qu'elle était malade et ne sait où rester seule.

Lewis Goldstein, accusé d'avoir fait payer deux fois des marchandises achetées par Mme Housserey, a été renvoyé de la plainte, qui n'a pas été prouvée.

Il en a été de même de l'accusation portée contre Patrick Lamb, Ann Forest et Betsey Kearney; ils étaient accusés d'avoir enlevé $1500 au café de John Gorton—Aucun témoignage n'a été donné contre eux.

Deuxième District.

VOL.—Thomas Mock, accusé d'avoir enlevé de force une somme de $5 à Antonio, a été examiné samedi et acquitté faute de preuves; le plaignant ayant quitté l'Etat.

MAIS N DE JEU.—Salvador Vlosca, P. Rico et A. Marrivert, arrêtés sous l'accusation d'avoir ouvert une maison de jeu contrairement à la loi, ont été examinés samedi et renvoyés de la plainte.

VOL AVEC EFFRACTION.—Th Mervin et J. Delaney qui s'étaient introduit avec effraction, samedi vers 3 heures du matin, dans une maison de la rue Bienville, ont été surpris au moment où ils se disposaient à enlever une grande quantité d'objets qu'ils avaient [illegible]. Les deux accusés ont été envoyés à la prison de paroisse.

VOL.—Samedi, vers 6 heures du matin, une somme de $200 a été volée à M. R. Ritzenger, dans sa chambre à coucher, 153 Vieille Levée. Un mandat d'arrêt a été lancé contre un individu soupçonné d'avoir commis le vol.

—Wm Murphy a été envoyé devant la 1re Cour de District sous l'accusation d'avoir battu le mulâtre d'équipage du steamboat Sydonia.

Jean Cyrle Ladebat a également été envoyé devant la même cour pour avoir donné des coups à Mme Ernest Potier, [illegible].

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

PARIS, 15 juin 1854.

Messieurs,

Si la politique était un spectacle combiné pour le plaisir du public et soumis aux lois de la poétique théâtrale, jamais drame ou tragédie plus languissante que celle qui se déroule en Orient n'aurait fatigué l'attention d'un auditoire. Des événements prévus depuis un an, préparés depuis six mois, annoncés tous les jours et qui n'arrivent jamais, des préambules diplomatiques interminables, des myriades de fausses nouvelles, au milieu desquelles il est très difficile de discerner la vérité, tout explique comment l'opinion se détache peu à peu, par fatigue et par impatience, d'un spectacle qu'elle s'était figuré d'avance, devoir être plein d'émotions et de péripéties. Mais si l'on veut bien se rendre compte de la gravité du conflit et de l'immensité des résultats déjà obtenus, on peut croire que la postérité moins impatiente parce qu'elle connaîtra le dénouement que nous ne pouvons que prévoir, ne jugera pas que ces six derniers mois aient été perdus. La mer Noire envahie, Odessa bombardée, tous les ports conquis par les Russes depuis cinquante ans évacués, une armée Anglo-Française transportée en Turquie, la Grèce qui tentait une diversion en faveur de la Russie, ramenée par une occupation armée à son plus juste sentiment de son devoir et de sa situation; enfin, et c'est là le point le plus considérable, l'Autriche et la Prusse d'abord hésitantes, rompant enfin une alliance de quarante ans avec la Russie, mettant leurs armées au service de la civilisation menacée, et déplaçant par ce revirement [illegible] l'axe de la politique européenne, ce sont là des résultats [illegible] plus depuis le commencement de 1854. Evénements de détail et dont les opérations militaires et les mouvements ultérieurs des armées, ne seront plus que la conséquence. Réduite par sa rupture diplomatique aujourd'hui presque consommée, avec l'Autriche, la Russie se trouve avoir à combattre seule [illegible] rejetée du Rhin sur la Vistule; elle perd en partie le ascendant qu'elle avait exercé sur l'Allemagne qui lui avait valu la rivalité de la Prusse et de l'Autriche et la crainte de ces deux cabinets à l'égard de la France et de la révolution.

N'espérons plus guère de prise sur les deux grandes puissances germaniques, la Russie travaille en ce moment à créer dans la conférence de Bamberg, formée par les Etats secondaires, un point d'appui pour sa politique, et un dernier point d'appui contre le tout [illegible] de la confédération germanique. Mais ce qui fait la faiblesse de la [illegible] de Bamberg, c'est que la politique [illegible] et dans les sympathies des populations. Si la famille royale de Wurtemberg est alliée à la famille impériale de Russie, et si le cabinet bavarois [illegible] dans le [illegible] sur Orient [illegible], le roi de [illegible] de Bade, [illegible] de Bavière [illegible] la Russie [illegible] en [illegible] conférence [illegible] germanique, vis-à-vis de la Russie, dans la position où se trouvait la Turquie il y a un an.

On dit aujourd'hui que la Prusse et l'Autriche se sont entendues pour mettre fin aux intrigues de la conférence de Bamberg. De leur part, rien de plus facile; aussitôt qu'elles auront tiré le premier coup de canon contre la Russie, la décision des deux grands cabinets et l'énergique impulsion de l'opinion publique réduiront à néant ces tentatives peu patriotiques de diversion au profit de l'ennemi commun.

On commence à se préoccuper du mauvais temps. Après une sécheresse de six semaines dans les mois de mars et d'avril, a commencé vers le 20 avril une période pluvieuse qui dure encore, et qui dans le premier mois a été un véritable bienfait, et a donné aux moissons cette magnifique apparence que je vous signalais il y a quelques semaines; mais aujourd'hui il serait temps que la chaleur et la sécheresse reprissent à leur tour, autrement les blés monteront en herbe et ne mûriront pas. Il n'y a pas précisément encore grand mal, mais si la pluie qui dure depuis deux mois, devait se prolonger encore quinze jours, la récolte serait menacée, et dans ce cas, avec la guerre en perspective, les ports de la Russie et du Danube fermés à l'exportation des grains, Dieu sait ce que pourrait être une mauvaise année succédant à une mauvaise, la disette à la disette, et tout ce que l'industrie et les transactions auraient à souffrir d'une pareille succession de calamités.

Une des plus importantes fondations du régime actuel, le crédit foncier, est à la veille de faire une émission d'obligations foncières divisées en coupures de cent francs, pour une somme qui ne sera pas, dit-on, inférieure à cent trente millions. On ajoute que voulant faire pénétrer dans les campagnes la connaissance de ces titres nouveaux et des avantages qui y sont attachés, il a conclu un traité avec un financier connu par son activité et son esprit d'initiative, et qui s'engage, moyennant une commission convenue d'avance, à faire au profit du crédit foncier, pour deux millions de frais de publicité. Toutes les personnes qui apprécient l'avenir de cette grande institution voient avec plaisir qu'elle se soit décidée à recourir à ce dernier moyen efficace pour produire et lancer une affaire, c'est-à-dire à une large et féconde publicité. Le grand malheur du crédit foncier jusqu'ici, c'était de n'être point connu dans les provinces et de ne pas profiter de l'entraînement extraordinaire qui porte aujourd'hui tous les capitaux des campagnes vers la rente et les actions de chemins de fer. Cependant l'usage des obligations foncières est aujourd'hui appelé par l'état de la propriété. L'ancien prêt hypothécaire est abandonné. Les capitalistes se sont dégoûtés des formalités compliquées, des lenteurs et de toutes les entraves attachées à ce mode de placement, et au moment le crédit se retire de la propriété, faute de pouvoir faire représenter ses avances par des titres facilement négociables et transmissibles. Or, c'est précisément cette lacune que les obligations foncières sont appelées à faire disparaître, et nul doute qu'aussitôt que ces titres qui offrent à la fois tant de sûreté et tant de facilité de transmission, seront connues du public, tous les capitalistes habitués jusqu'ici à placer sur hypothèque et que les avantages supérieurs de la rente avaient dégoûtés de ce mode de placement, n'y reviennent d'eux-mêmes, assurés qu'ils seront de trouver dans l'obligation foncière tous les avantages du prêt hypothécaire réunis à ceux que leur offre la rente. Aussitôt que le crédit foncier qui n'a été jusqu'ici qu'un embryon, sera devenu une réalité [illegible], on peut dire que la France sera entrée dans la voie d'une révolution économique dont les effets sur le bien-être des populations sont véritablement incalculables.

K.......

TEMPERATURE A ST LOUIS.—La chaleur est aussi accablante à St. Louis qu'à la Nouvelle-Orléans. Le thermomètre de Fahrenheit indiquait la semaine dernière 98 degrés à l'ombre, ce qui équivaut à 29 1/3 degrés de Réaumur ou à 36 2/3 du thermomètre centigrade.

LE 4 JUILLET A DONALDSONVILLE.—L'anniversaire de la déclaration de l'indépendance a été célébrée avec pompe à Donaldsonville. Voici ce que nous lisons dans le *Vigilant* :

Des lundi soir, le son du canon se répercutant le long des bords du vieux Mississipi annonçait au loin, aux habitans des campagnes, la solennité du lendemain. Le mardi matin il saluait, par une nouvelle décharge, l'aurore de ce beau jour; les magasins, un moment ouverts, se fermaient vers les huit heures, le son du tambour appelait sous les armes notre milice citoyenne, tous nos habitans revêtaient leurs habits de fête, et à neuf heures, une procession formée de nos canonniers ayant à leur tête leurs chefs ainsi que l'état major de la milice de la paroisse, à laquelle s'étaient joints un grand nombre d'autres citoyens, s'est rendue à l'église paroissiale où un *Te Deum* a été chanté, puis la procession s'est rendue après différentes haltes à la salle d'armes où la lecture de la déclaration de l'Indépendance a été faite en français par M. Agues et en Anglais par M. Philippe Breaud. Nos deux concitoyens ont mis dans l'accomplissement de cette tâche tout le zèle et toute l'expression de sentiments de véritables enfans de la patrie.

A midi les échos ont retenti d'une nouvelle salve d'artillerie, et la journée, après s'être passée dans les amusements et la joie, s'est terminée par un magnifique bal à la salle de M. Ferdinand Terrio, où danseurs et danseuses ont prouvé que la chaleur de leurs sentiments, l'emportait sur celle de la saison.

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS.
PAR ALEXANDRE DUMAS.

Et en effet rien n'empêchait de croire que ce fût une de ces troupes de masceraders que la communauté de bourgeois propriétaires au *tercius* de la boucherie de Paris députait de temps en temps au roi Charles VI, pour lui arracher de nouvelles concessions. C'étaient les *Gois*, les *Tibers*, les *Chaillier*, les *Meulot*, ayant à leur tête Caboche.

Ils semblaient se promener tranquillement, n'attendant pour commencer les désordres, que le coucher de la lune ou le lever du roi.

Nos deux jeunes gens laissèrent défiler devant eux la mascarade, franchirent rapidement le pont au Change et arrivèrent sur la petite place située entre le pont Saint-Michel et la rue de la Harpe.

Une trentaine d'étudiants et de grisettes vêtus de costumes fantastiques, dansaient avec de grands cris de joie autour de cinq ou six bottes de paille enflammées.

Jean Robert qui était comme en pleine étude d'histoire de France, ne put s'empêcher de chercher des yeux la borne sur laquelle était sculptée une tête ayant une laurée perdue au cou, et qui demeura sur cette place, durant nos vieux chroniqueurs, jusqu'au dix septième siècle.

Il semblait que ces jeunes gens, presque tous vêtus en costume du moyen âge, époque qui commençait à prendre une grande faveur, étaient venus là pour célébrer, quatre cents ans après l'événement, comme la trahison terrible dont cette place rappelle le souvenir.

Ce fut en effet par une nuit paisible, par une nuit éclairée d'une lune aussi éclatante que celle qui brillait en ce moment, à deux heures du matin, c'est-à-dire à la même heure que, le 12 juin de l'année 1418, Perrinet-Leclerc, dérobant à son père sous le chevet de son lit les clefs de la porte Saint-Germain, alla ouvrir la ville à huit cents cavaliers du duc de Bourgogne, qui attendaient au dehors des murailles sous la conduite du Villers seigneur de l'Isle-Adam.

Tout ce qui tomba sous la main des cavaliers bourguignons fut égorgé sans merci, femmes, enfans, vieillards, les évêques de Coutances, de Saintes, de Bayeux, de Senlis, d'Evreux, furent égorgés dans leur lit, le connétable et le chancelier tirés dehors et massacrés, puis leurs membres dispersés et leurs têtes traînées dans les rues.

Le massacre dura huit jours; au bout de huit jours les Parisiens chassèrent les Bourguignons et restèrent maîtres de la ville.

On se mit alors à la recherche du traître, cause à la fois de cette honte et de ce malheur, on remua Paris de fond en comble pour trouver Perrinet-Leclerc.

Perrinet-Leclerc avait disparu, et nul n'en eut oncques jamais reparler.

Un maître sculpteur, alors, fabriqua à la hâte une grossière image de ce traître, et après que les [illegible] eurent porté ou buste de rue en rue, de porte en porte, après qu'on lui eut souffleté les joues, craché au visage, le même maître le sculpta, en borne au cou, sur cette borne où les vieux historiens l'avaient vu.

C'était ce souvenir qui préoccupait Jean Robert, qui était cause que ses yeux quittaient le groupe bariolé et joyeux, éclairé par le reflet passager des flammes, pour aller fouiller dans la pénombre des angles et dans l'ombre des rues, et qui lui faisait, murmurant à voix basse, se demander à lui-même :

—Je voudrais bien savoir où était cette borne ?

—A l'angle de la place et de la rue Saint André-des-Arcs, répondit Salvator, comme s'il eût, du premier au dernier mot suivi dans la pensée de Jean Robert le monologue auquel sa demande servait de péroraison.

—Comment savez-vous cela, c'est-à-dire une chose que je ne sais pas, moi ! demanda Jean Robert.

—D'abord, dit en riant Salvator, l'étonnement est tant soit peu présomptueux. Croyez-vous, monsieur le poète, que ce soient toujours les gens dont c'est l'état de savoir qui savent réellement ? Il me semblait que l'ignorance de votre ami Ludovic sur la valériane eût dû cependant vous servir de leçon.

—Excusez-moi, dit Jean Robert, le mot m'est échappé; je commence à m'apercevoir que vous savez toutes choses.

—Je ne sais pas toutes choses, répondit Salvator; mais je vis avec le peuple qui sait tout le monde, c'est écho génie qui réalise la fable antique d'Argus aux cent yeux, de Briarée aux cent bras, qui est plus fort que les rois, et qui a plus d'esprit que M. de Voltaire. Eh bien! une des qualités ou un des défauts de ce peuple, c'est la mémoire, et surtout la mémoire vengeresse des trahisons. Tel traître que les rois ont réhabilité et couvert de cordons, à qui l'aristocratie a ouvert ses portes, que la bourgeoisie salue en passant, est toujours un traître pour le peuple : son nom, recouvert au nom d'homme plus tout le reste de la société, est toujours pour le peuple un nom infâme, un nom maudit, un nom de traître, enfin ! Et le temps n'est peut-être pas loin,—ajouta Salvator d'un air sombre, expression dont ne l'eût cru incapable,—le temps n'est peut-être pas loin où vous aurez un exemple de ce que je vous dis.... Eh bien ! le nom de Périnet-Leclerc, dont les savans seuls se souviennent dans les classes élevées de la société, ce nom,—ainsi que le peuple sache grand'chose, comme détail, de la trahison qu'il rappelle—est un des souvenirs exécrés du peuple, d'autant plus exécré que la vengeance n'a pu être satisfaite, que le supplice n'a pas atteint le crime, et que la Providence, cette fois, comme un juge endormi le vendu, semble avoir fermé les yeux pour laisser passer le coupable.—Venez.

Et Salvator prit la rue Saint-André-des-Arcs.

Jean Robert suivit l'homme étrange dont le hasard avait fait son aide, et s'engagea avec lui dans la rue déserte et sombre.

Entre la rue Mâcon et la place Saint André-des-Arcs, le commissionnaire s'arrêta en face d'une petite maison blanche, propre, mais étroite et portant seulement trois croisées de front.

Une petite porte peinte en couleur de bois de chêne y donnait entrée.

Salvator tira une clef de sa poche, et s'apprêta à ouvrir.

—Maintenant, dit-il à Jean Robert, il est bien entendu que nous prenons la route la plus agréable, n'est-ce pas ?

—Vous me l'avez offert, j'ai accepté; retirez vous votre offre ?

—Non, Dieu merci ! Mais, que voulez-vous? si peu de chose que je sois, j'ai deux êtres qui seraient inquiets de mon absence, si mon absence se prolongeait au-delà d'une certaine limite : ces deux êtres sont une femme et un chien.

—Allez les rassurer; j'attendrai ici.

—Est-ce par discrétion que vous refusez de monter? Si ce n'est, vous auriez tort: je suis un de ces mystérieux qui ne cachent rien, et qui restent inconnus en affrontant le soleil. N'est-ce pas un mot de M. de Talleyrand, que, le jour où un diplomate dira la vérité, il trompera tout le monde ? Je suis ce diplomate-là seulement, je n'ai pas la peine de tromper le monde qui ne s'occupe pas de moi.

—Alors, reprit Jean Robert, qui brûlait d'envie de monter, pour connaître l'intérieur du commissionnaire de la rue aux Fers, alors comme disent les Italiens : *Permesso !*

—Si, répondit Salvator en excellent toscan; *soltanto vederete il cane, ma non la signora !*

La porte s'ouvrit et les deux jeunes gens s'engagèrent dans l'allée.

—Attendez, dit Salvator, que je vous fasse de la lumière.

Et, tirant de sa poche un briquet phosphorique, il s'apprêta à y plonger l'allumette; mais, tout à coup, une lumière apparut au haut de l'escalier, laissant tomber ses rayons le long de la muraille.

Puis une voix douce se fit entendre, qui demanda :

—Est-ce toi, Salvator ?

—Oui, c'est moi, dit le jeune homme. Ma foi ! ajouta-t-il en se retournant, ce n'était pas vous qui vous trompiez, c'était moi ! vous verrez la femme et le chien.

Le chien fut celui qu'on aperçut le premier; à la voix de son maître, il avait bondi par l'escalier, dont il descendit les degrés comme une trombe.

Puis, arrivé devant son maître, le colossal quadrupède lui posa sur les épaules ses deux pattes de devant, appuya câlinement sa tête le long des joues du jeune homme, et mit à pousser de petits cris de tendresse, comme eût pu le faire un king's-charles.

—C'est bien, Roland, c'est bien ! dit Salvator, laisse-moi passer : tu vois bien que ta maîtresse Fragola a quelque chose à me dire.

Mais le chien, qui venait d'apercevoir Jean Robert, passa la tête par dessus l'épaule de son maître et fit entendre un grognement qui était, au reste, plutôt une interrogation qu'une menace.

—C'est un ami, Roland; ainsi, soyez sage! dit Salvator.

Et, après avoir embrassé le chien sur son museau, il le poussa en arrière en disant :

—Allons, laisse-moi passer, Roland!

Roland se rangea, laissa passer son maître, flaira Jean Robert au passage, et léchant la main du poète, prit derrière lui, et comme pour fermer la marche, son rang sur l'escalier.

Jean Robert avait jeté sur Roland un rapide coup d'œil d'amateur.

C'était une magnifique bête de la race des chiens du Saint-Bernard, moitié dogue, moitié terre neuve, qui, en se dressant sur ses pattes de derrière, pouvait avoir cinq pieds et demi de haut. Son pelage était de la couleur de celui du lion.

Ces observations furent faites entre le rez-de-chaussée et le premier étage; là, toutes les préoccupations de Jean Robert abandonnèrent le chien, et se tournèrent vers Fragola.

C'était une femme d'une vingtaine d'années, dont les grands cheveux blonds encadraient la figure gaie et douce, sous la peau de laquelle on apercevait des taches rosées d'une fausse charmante; la bougie qu'elle tenait à la main, dans un chandelier de cristal, éclairait ses grands yeux bleus couleur d'azur, qui plongeaient dans l'escalier, et sa bouche, souriante et à moitié entr'ouverte, laissait voir deux rangs de perles aussi deux lèvres rouges comme deux fraises cerises.

Un petit signe de naissance, placé au-dessous de l'œil droit, et que les femmes du peuple appelaient un désir, prenait, à certaines époques de l'année, la teinte d'une petite fraise, et lui avait valu, sans doute, ce nom poétique de Fragola, bien fait pour frapper Jean Robert.

La présence de ce dernier lui avait, à abord, causé [illegible], inspiré quelque inquiétude; mais, comme Roland, elle avait été rassurée par cette réponse de Salvator : « C'est un ami. »

Elle commença donc par tendre à Salvator un front souriant sur lequel le jeune homme appuya tendrement ses lèvres avec une dire respectueuse; puis elle tendit les lèvres.

Puis s'adressant à Jean Robert :

—Ami de mon ami, dit-elle avec un charmant sourire, soyez le bienvenu !

Et, tout en éclairant le poète d'une main, elle rentra dans la chambre, embrassant, de l'autre, le cou de Salvator.

Jean Robert les suivit.

Salvator, il s'arrêta discrètement dans une petite chambre qui formait la première pièce, et paraissait servir de salle à manger.

—Ce n'est point par inquiétude, j'espère, que tu n'es pas encore couchée ? demanda tout d'abord Salvator; je ne me pardonnerais pas cela, mon cher enfant.

Et le jeune homme prononça ces paroles avec un accent qui avait quelque chose de paternel.

—Non, reprit la jeune fille d'une voix douce; mais j'ai reçu une lettre de cette amie dont je t'ai parlé quelquefois.

—De laquelle ? demanda Salvator; tu as en as trois, amies, dont tu me parles souvent.

—Tu pourrais même dire que j'en ai quatre.

—Oui, c'est vrai... Eh bien, de laquelle s'agit-il en ce moment ?

—De Carmelite.

—Lui serait-il arrivé quelque malheur ?

—J'en ai le pressentiment ! Nous devions, demain, nous en aller ensemble, elle, Lydie, Régina et moi, à la messe de Notre Dame, ainsi que c'est notre habitude tous les ans, et voilà qu'au lieu de cela, elle nous donne rendez-vous à sept heures du matin.

—Où cela ?

Fragola sourit.

—Et je vous demande le secret, mon ami.

—Oui! gardez-le, mon cher ange bien aimé! dit Salvator. Un secret! tu sais mes opinions là-dessus : c'est l'arche sainte, et les choses sacrées !

Puis, se tournant vers Jean Robert :

—Je suis à vous dans un instant, dit-il. Connaissez-vous Naples ?

—Non; mais j'espère bien y aller d'ici à deux ou trois ans.

—Eh bien, amusez-vous à regarder cette petite salle à manger; c'est un souvenir très exact de celle de la maison du poète à Pompéïa, et, quand vous serez là, vous causerez avec Roland.

Et, en disant cela, Salvator entra avec Fragola dans la seconde pièce, dont il referma la porte sur lui.

A continuer.

☞ Nous appelons l'attention des amateurs à une vente de chevaux à [illegible], [illegible] de Rhode Island, qui aura lieu cette après-midi, à 5 heures, rue Ste-Anne, entre Dauphine et Bourgogne. Voir l'avis.

☞ Si vous toussez ou avez le rhume, employez le ANODINE CHERRY EXPECTORANT DE STABLER, [illegible] qui a sauvé les jours de milliers de personnes, que recommandent des centaines de médecins les plus distingués et qui a été déclaré par tous « que c'est un des meilleurs remèdes contre les maux de gorge et les affections pulmonaires. » Ne négligez pas votre rhume, car c'est peut être l'avant-coureur de la consomption, et de la fin prochaine de votre existence. [illegible] Anodine Cherry Expectorant, est de la [illegible] de G. [illegible] chez le Fringent. Voir les pamphlets qu'on distribue [illegible] les agents. Prix: 50 cts, la bouteille ou six bouteilles pour $2 50. 27 juin—3m

LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
123 MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
MEDECINES GRAEFENBERG.

☞ LES MEDECINES GRAEFENBERG sont reconnues partout comme les meilleures que puissent employer les familles. Les médecins les plus distingués les recommandent, et toutes les personnes qui les ont employées en garantissent l'efficacité.

On peut se procurer gratis, chez le soussigné, un pamphlet contenant une liste de plus de 80 maladies, les symptômes de ces maladies et le traitement qui doit être suivi.
J. WRIGHT & Co.,
151, rue de Chartres.

Chez lequel on trouvera en tout temps un assortiment complet de ces remèdes. 25 jan—1 an

Si vous avez une mauvaise haleine, servez-vous de l'HYDROPIPER de Dr Geoghegan.

La mauvaise haleine peut être la conséquence de diverses maladies, elle est généralement un des maladies des organes de la digestion, tels que la maladie de foie, la dyspepsie, la constipation, les vers, &c.

Le meilleur moyen de faire disparaître ce mal, est de prendre l'Hydropiper trois fois par jour, et, dans un cas de constipation, une pilule de Graefenberg tous les matins. La langue reprendra sa couleur naturelle, la peau deviendra rosée et l'haleine aussi douce que celle d'un enfant, à moins que les dents de la personne soient gâtées.

Maladies des femmes.

Toute femme de bon sens qui se sent faible, qui souffre des nerfs ou éprouve une douleur au dos, devrait employer l'HYDROPIPER.

Les personnes pâles

Ou menacées de la maladie de poitrine verront après qu'elles en auront pris une bouteille ou deux, leur peau devenir rosée au lieu d'être pâle et maladive.

Cloux, Anthrax et Feux Sauvages.

Prenez l'Hydropiper trois fois par jour et, de temps en temps, une pilule de Graefenberg.

☞ RAYMOND & PATTEN, No 74 rue Quatrième, Louisville, Ky., agents pour la vente en général.

A vendre à la Nlle Orléans, par les agents
JARVIS & WOODMAN,
Coin Magazine et Commune.
WRIGHT & Co.
12 ju—1m,v,et camp. No 151, rue de Chartres

Décédée à Marseille, le 6 mai dernier, à l'âge de 80 ans, Mme veuve CENAS, de la Nouvelle-Orléans.

ADR. Z. CAVELIER L. F. MAXENT
CAVELIER & MAXENT,
Rue Royale, No. 166,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires qu'auparavant sous la raison de A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et caisses. 9d

SEWELL T. TAYLOR,
15, Rue Royale,
Importateur de Vins, Liqueurs, &c.
Vente en Gros et en Détail.
☞ Voir l'annonce publiée dans une autre colonne 14dc

G. W. DUNHAM,
MARCHAND en gros de bottes et souliers, No 5, rue des Magasins, Nouvelle-Orléans, et No 73, rue Fulton, Boston.

DIVERS.—300 paniers de 12 bouteilles huile surfine de [illegible];
200 barriques vins rouges et blancs, ordinaires et supérieurs, St Estèphe et Margaux,
400 caisses vin St Julien, Château Belair, muscat, Haut Sauternes et champagne,
100 barils vin blanc, Madère et Porto,
100 caisses absinthe, vermouth, marasquin, cerises à l'eau-de-vie,
50 paniers huile d'olive en 1/2 et 1/4 bouteilles,
100 caisses olives et câpres,
6,000 amandes en coques de 1, 2, 3 et 5 gals,
300 caisses en cuir de Castille,
4 boucauts tabac de Kentucky,
100 douzaines de caisses d'oranges fraîches,
[illegible] fromages de Gruyère,
à vendre par LANATA, CARDUCCI & Co.
6 juillet rue [illegible] No 7

AUJOURD'HUI—28 quarts de [illegible] de Bordeaux, de Comté de Marnin,
250 caisses vin ordinaire
25 caisses de l'huile [illegible] en 1/2 boites,
A vendre par LANATA, CARDUCCI & Co.
6 juil rue [illegible] No 7

DIVERS.—[illegible] 3000 [illegible] de [illegible]
[illegible]
A. M. BARLOW & Co.,
18, rue du Canal.

POUR LES ATTAKAPAS ET LES OPELOUSAS.
Ligne express de Malle (Lightning), sur la route de la malle des Etats-Unis, No 7719.

CETTE ligne vient d'être nouvellement installée et pourvue de manière à satisfaire les voyageurs des Attakapas et des Opelousas, partira de Donaldsonville tous les mardis, jeudis et samedis, à 7 heures du matin et sera servie par des voitures à quatre chevaux. Elle se reliera au bateau à vapeur FRANCIS JONES, qui tire peu d'eau, est installé à convoir commodément des passagers et doit faire le trajet de la Maison du Lac au lac Verret à la Nouvelle-Ibérie; puis, les passagers seront transportés de là à Washington en voitures à quatre roues. Au retour, le départ aura lieu de Washington les samedis, mardis et jeudis, à 7 heures du matin.

M. PRICE espère, par l'attention qu'il portera au confort des passagers mériter le patronage du public. Les officiers du steamboat *Francis Jones* s'efforceront attentivement à ce que les moindres colis soient délivrés à leur destination.

P. S.—Tous les deux jours, une voiture à quatre chevaux partira de Donaldsonville pour Thibodeaux ville.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. Prince, à l'Hôtel de Prince, à Donaldsonville.
J. B. PRICE, Propriétaire.
Franklin, 5 juillet 1854 10juil—1m

AVIS.—Le 10 juin dernier, un affidavit a été fait contre moi, par M. Martin, devant le recorder Genois, portant que je me refusais à remettre un montre qu'il m'avait été donnée pour être réparée. J'ai refusé de remettre cette montre à M. Martin par la seule raison que je ne suis assuré qu'elle soit appartenait pas; mais j'ai été, en même temps, que j'étais prêt à la délivrer à son propriétaire. Cette affaire a été appelée, le 30 juin, devant la Cour qui m'a honorablement déchargé et a condamné l'accusateur pour avoir fait un affidavit contre moi.
SALOMON SILVERSTEIN,
10 juil—1 Esplanade, coin de St. Philippe.

AVIS.

PENDANT notre absence temporaire de la ville, M. ERNEST QUERTIER et M. CH. LAFITTE est chargé de notre procuration par acte au rapport de Theodore Guyol, notaire public.
Nouvelle-Orléans, 10 juillet 1854.
10 juil—3t LEOPOLD JEANNET & Co.

PHARMACIE A VENDRE.

A VENDRE—Une Pharmacie, ayant une bonne clientèle et pourvue de beaucoup de médicaments. Cette Pharmacie est située de l'autre bord de l'eau, le propriétaire vend pour cause de départ pour l'Europe. On pourra prendre possession de suite.

Pour les conditions, s'adresser chez M. J. Hiriat, pharmacien, rue Condé No 27. 10ju—1m

Cuisinière.

ON a besoin d'une BONNE CUISINIERE FRANÇAISE, au No 119, rue du Canal. 10juil—4

Vacances des Ecoles Publiques.—Le cours de vacances du professeur DOLBEAR pour prendre des leçons d'ECRITURE ET DE TENUE DES LIVRES, A L'ACADEMIE DOLBEAR, No 106 rue du Canal. On sera bientôt presque tous pris, on ne pourra en obtenir qu'en payant d'avance.

N. B.—Les élèves qui n'auraient pas le temps de se perfectionner, pourront à toute autre époque, continuer leurs leçons, sans avoir à payer davantage. S'adresser le plus tôt possible. Il y a des classes particulières pour les dames.
RUFUS DOLBEAR,
10 juil—1m No. 106, rue du Canal

ATTENDU par le T [illegible], venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné
30 barriques vin blanc,
10 quarts eau de vie, de la marque Ste Brice,
20 do do Colony, 4ème preuve,
10 1/2 do do
A vendre par J. LANATA.
10juil—10t 11, Jefferson & 12, Toulouse

ATTENDU par le Stella, de Bordeaux—100 caisses fruits à l'eau de vie, à vendre par
J. LANATA.
10juil 11, Jefferson & 12, Toulouse

JAMBONS—Pâte de foie, épaules et culotte, à vendre par P. COOK & CO,
10ju 1 66, rue Poydras.

GRAISSE—1500 barillets de belle graisse, à vendre par P. COOK & CO,
10ju 1 66, rue Poydras.

PORC—Mess M. O., marque [illegible], à vendre par P. COOK & CO.
10juil 66, rue Poydras.

JAMBONS—150 barriques, de Welsh, à vendre par P. COOK & CO.
10juil 66, rue Poydras

JAMBONS—150 barriques de Duffield, de Cincinnati et Chili, en mon blanc, à vendre par P. COOK & CO.
10juil 66, rue Poydras.

AVIS.

LES personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre les Pompes Publiques de la commune de Tivoli sont priées de les présenter au bureau du soussigné avant le 20 du présent mois.
A. BOURGES,
8juil—6 Président.

ON demande un apprenti dans un établissement de facteur de piano—S'adresser au No 104 rue Royale. 8 juillet

AVIS.

MA femme, HERMINE SAUBAGE, ayant quitté le domicile conjugal, je préviens le public que je ne paierai aucune des dettes qu'elle pourra contracter.
PIERRE SAUBAGE.
8juil—3

Trouvée.

A l'extrémité de la rue Dumaine, une BOURSE contenant une petite somme. La personne qui l'a perdue pourra la recouvrer en s'adressant au No 108, rue Bourgogne entre St Louis et Conti.

A VENDRE

TROIS jeunes négresses, domestiques de maison et gardes d'enfans, de l'âge de 13, 14 et 17 ans, toutes parfaitement garanties.
S'adresser rue de la Douane, No 96, chez Derrey, courtier. 8juil

VIN DU RHIN—Venant d'arriver :
25 caisses de Steinwein,
25 caisses de Johannisberger,
25 caisses de Marcobrunner.
Tous ces vins d'une qualité supérieure, à vendre par DUNTZE & IKEN,
Nos. Royale et Conti

SUIF DE FRANCE—Reçu en magasin—25 caisses suif français, véritable, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
6juil Nos. Royale et Conti

NOURRICE.

UNE jeune dame française, qui vient de perdre son enfant, âgé de 1 mois, désire trouver un enfant à nourrir. Elle se chargerait de tout enfant d'une autre personne.
S'adresser au No 321, rue Ste Anne, entre Tremé et St Claude.

DIVERS.—300 barils vinaigre vin rouge de Bordeaux;
300 caisses vin rouge de [illegible];
100 do vin blanc de Sauterne;
100 do do de meilleure cru;
80 bouteilles de [illegible];
100 caisses fruits au jus;
100 paniers huile extra fine;
300 petits paniers à [illegible];
50 caisses absinthe suisse;
30 do kirsch et absinthe de Savagnol et Brunston.
100 caisses cuiller de Marseille;
30 do pruneaux;
150 do liqueurs assorties;
30 do eau de fleurs d'oranger;
300 do pâtes d'Italie françaises;
12 pipes vin cognac 1838;
10 [illegible] 1815.
A vendre par PERROS FRERES,
4 juillet 247 & 249, rue Royale, coin Dumaine

REÇU par les navires Charlemagne & Monmouth, du Havre.—Un riche assortiment de glaces de toutes dimensions, bibliothèques, armoires, bois sculptés, bureaux ministres, tables de jeu de dames pour la campagne, lavabos tout garnis, plusieurs cadres de cristaux de table.
Le tout au plus bas prix.
3juil P. MALLARD, 67, rue Royale.

Nattes. Nattes. Nattes.

400 pièces de nattes de couleurs, blanches et fines, Transparents pour fenêtres et un très grand assortiment de paravents, galeries et pilastres.
P. MALLARD,
3juil 67, rue Royale.

TOUJOURS en magasin, un bel assortiment de meubles fabriqués dans ses ateliers.
3juil P. MALLARD, 67, rue Royale.

ALLUMETTES chimiques—300 grosses, dans des boites rondes, à vendre par
H. M. FARROW, 19, Canal

Bottes, Souliers et Guêtres.

124 caisses en débarquement des navires J. E. Williams, Milford et Elvira Flye, à vendre à de bonnes conditions libérales par
G W. D. BRAR.

CIGARES de la Havane—27,000 en débarquement de la goëlette Mary Elizabeth, et à vendre par
S. VALLS, 36, rue du Camp
13juin

GUANO DU PEROU.

A PARTIR de cette date, j'aurai constamment en magasin le véritable GUANO du Pérou, importé par MM. Castillo et Herrera, et en vendrai depuis un sac jusqu'à cinq tonneaux, aux prix des agents soit 2 3/4 la livre.
F. A. GONZALES,
No 11, Front Levée, près Bienville.

BOIS DE LA CAROLINE pour sommier, — 100 pieds bois frais, en magasin et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par
F. A. GONZALES,
31 mai No 11, Front Levée, près Bienville.

AVOINE.—1,000 sacs avoine de St Louis, première qualité en magasin et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par
F. A. GONZALES,
5 mai No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville.

VERMOUTH—300 caisses Vermouth La Noilly à Fils, 100 do de Torino; à vendre par
4juil ANT. GIRAUD, 44 Vieille Levée.

ABSINTHE—30 caisses Absinthe suisse La Noilly Fils, à vendre par ANT. GIRAUD,
4juil 44, Vieille Levée.

HUILE FLAGNIOL—150 paniers huile d'olive véritable Flagniol; 50 do en demi bouteilles, à vendre par ANT. GIRAUD,
4juil 44, Vieille Levée.

EAU D'ORANGER—50 estagnons eau de fleur d'oranger, qualité supérieure, 50 caisses de do à vendre par ANT. GIRAUD,
4juil 44, Vieille Levée.

EN MAGASIN—50 barriques vin rouge, qualité supérieure, 50 do do bon ordinaire; 50 do Bergasse et Boitdort; 25 barils vin blanc Haut Sauterne 30 barils vin Oporto doux; 60 caisses fruits à l'eau de vie-quartz, à vendre par
4juil ANT. GIRAUD, 44 Vieille Levée.

SAVON de Marseille—50 caisses savon bleu marbré, à vendre par ANT. GIRAUD,
19 juin 44, Vieille Levée.

FRUITS à l'eau-de-vie—50 caisses fruits à l'eau de vie; pêches, poires, abricots et prunes, à vendre par
19 juin ANT. GIRAUD, 44 Vieille Levée.

VINS en caisses—400 caisses vin rouge et blanc de divers crûs, à vendre par
19 juin ANT. GIRAUD, 44 Vieille Levée.

LE soussigné reçoit en ce moment par les navires Marathon, Gange et Clifton, de New-York, les articles ci-après désignés, qu'il offre à vendre à des plus bas prix de la place :
50 caisses coton blanc divers largeurs et marques,
4 do coutil jaune uni et blanc,
6 do perkale cuivrée,
6 do roses et coutil assortis,
10 do alpaca noir lustré, etc.,
3 do brie blanc [illegible],
2 do mousselines unies, etc.,
1 do mousselines Phaney,
2 do chemises de dames,
1 balle toile de Russie.
LOUIS DUCOURNEAU,
25 mai 25, rue de Chartres

J. CASSEROUD.
—MARCHAND TAILLEUR.—
Rue Royale.
100 [illegible] 100
INFORME ses clients et le public en général qu'il vient de recevoir une partie de ses marchandises pour le Printemps, consistant en :
Coutils couleur et blanc,
[illegible],
[illegible] pour habits et pantalons,
[illegible] pour coutelinerie,
et [illegible].
[illegible] prix tout très modérés.
J. CASSEROUD.

AUX TAILLEURS—[illegible] assortiment de draps [illegible], ainsi que [illegible].
HUGHES & BARRAT,
20 avril 21, rue des Magasins

Banque du Sud.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1854.

A UNE réunion qui a eu lieu hier, la direction a déclaré un dividende de quatre pour cent, sur le capital, payable en cette ville, à partir du 10 courant et payable aux actionnaires du Nord, à la Banque de l'Amérique, à New-York, à partir du 15 courant.
1juil—5 J. L. WIBRAY, caissier

Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.
13 juin 1854.

LES Directeurs de cette Compagnie ont déclaré un dividende sur les profits, de 5 pour cent, payable aux actionnaires ou leurs représentants légaux, à partir du 1er juillet prochain.
14 ju—1m E. O J. TISDALE, Trésorier

Collège de la Nouvelle-Orléans.

L'EXAMEN public des candidats au degré de Bachelier aura lieu vendredi 7 du courant, à 9 heures du matin. On commencera par les discours des candidats au degré de Bachelier et de Maître ès Arts. La distribution des prix aura lieu à la suite et des classes de Droit, et d'autres solennités auront lieu samedi, à 6 heures du soir. Les amis du collège sont invités à être présents.
7 juillet—2

Compagnie de la Presse à coton de la Levée.

UN dividende de dix pour cent a été déclaré aujourd'hui et est payable immédiatement.
Nouvelle-Orléans, 3 juillet 1854
4juil—1 J. J. FORSTALL, secrétaire

Petite Maison à louer à Mandeville, en face du wharf. S'adresser à M. GUNNET à Mandeville, ou à EUG. DECHAMPS, rue Condé No 67.
7juil—1

A LOUER.

Le magasin à quatre étages, No 44, rue de Chartres. S'adresser à Paul Tulane & Co., 14 [illegible] de Chartres.

CHAUX—1,000 barils chaux fraîche en capsules, à vendre par
P. H. MONSEAUX,
7juil—4 [illegible]

AVIS.

LES personnes qui ont des réclamations à faire contre la Compagnie du Canal et de la Navigation de la Nouvelle Orléans, devront présenter leurs comptes au bureau de la Compagnie, au coin des rues Franklin et Vieux Bassin.
6 jul—2 LOUIS GAGNET, Agent.

VINCENT,
CONFISEUR, encoignure Canal et Carondelet.

LE magnifique salon de Glaces, attaché au nouvel établissement de VINCENT, encoignure des rues Canal et Carondelet, continue à être de la vogue. De nouveau de ce salon le digne du patronage que le public de la Nouvelle Orléans lui a accordé. Le propriétaire a réuni les amateurs qu'il viendra, à toute heure du jour et de la soirée, un assortiment complet et du premier ordre de rafraîchissements de la saison, tels que Glaces, Sorbets, Punch à la Romaine, Limonade glacée, Fromage à la glace, &c. Il s'empressera également les commandes de glaces pour les soirées, noces et bals qui lui seront adressées, et fournira ses produits au [illegible].

Un assortiment de confiseries et pâtisserie se trouvera [illegible] à [illegible] et l'on peut être certain de trouver chez lui tout ce qui se fait de mieux en ce genre.
4juil—1m

AVIS.

LA société existant entre NORTH FRERES & Co, est dissoute ce jour, M. Harvey North se retirant. Les autres associés sont chargés de la liquidation et continuent les affaires sous le même local, sous la raison NORTH, SMEDES & Co.
WM. H. NORTH,
E. S. SMEDES,
ALEX. DUTUIL,
VICTOR FAISANS.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1854 4juil—1m

AVIS

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis, aux marchands de la ville et de la campagne, qu'il a cessé de faire partie de la maison WILLIAM MCLURE et qu'il se chargera à l'avenir des achats et ventes de marchandises à la commission.
J DEBRES, rue Bienville, No 9, au 1er.
N le-Orléans, 3 juillet 1854 3ju—6t

INSTITUT JACKSON,
Rue St Louis, entre Bourgogne et Remparts,
No. 170.

MM. Segre & Lasserre ont l'honneur d'annoncer aux parents que l'ouverture de leur établissement aura lieu lundi 3 juillet. Pour ceux des professeurs, s'adresser aux principaux libraires, ou au [illegible] de l'institution.

☞ Les parents sont invités à venir visiter le [illegible]. 3 juil

Demande d'un professeur.

UN professeur très capable, sans famille, trouverait un emploi permanent et avantageux en s'adressant par lettre au secrétaire de M. A. Grena, président de l'Institut de la Ste Christine. Les anciens institutrices [illegible] recommandations. 10 ja—12

EAU DE VIE—300 1/4 et 1/8 Pinet Castillon, &c. Label, United Proprietors, James Norris Augustin, &c.
GENIEVRE DE HOLLANDE—10 pipes (marque de la Cloche),
FROMAGES—30 boîtes de l'Ouest.
VIN ROUGE—100 barriques de Catalogne.
BEURRE—[illegible] de Bordeaux,
CHANDELLES—1,000 caisses Star des marques Procter & Gamble, M. Work et autres,
CIDRE & BIERE—100 caisses bouteilles et demi bouteilles,
WHISKEY—200 barils rectifiés, 140 de vieux Monongahela & Bourbon, à vendre par
J. J. ADAMS & Co., Grocerie,
20ja 23 Vieille-Levée.

EN magasin et à vendre par les soussignés :
300 barils bon vin rouge ordinaire,
25 do do en quarts pour familles,
175 caisses vin rouge St Julien Médoc,
150 do vermouth,
125 do do sucre d'orange,
20 do rhum.
A vendre par PAUL JUGE FILS & Co.
8 juillet 27 rue St Louis

MADERE—150 barils sucre du Haut, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co.
8 juillet 27 rue St Louis

BOUCHONS—10 balles bouchons pour demi-bouteilles, bière, vin, limonade, etc. à vendre par PAUL JUGE FILS & Co.
8 juillet 27 rue St Louis

SUCCADES—3 caisses cédrats et citrons, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co.
8 juillet 27 rue St Louis

FRUITS—[illegible] 1 à vendre par PAUL JUGE FILS & Co.
8 juillet 27 rue St Louis.

DAMASQUINE—4500 damasquines de 1, 2, 3 et 5 gallons, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co.
[illegible] 27, rue St Louis

[illegible] débarquement du navire Monmouth, du Havre [illegible] barils champagne de Pauy,
[illegible] champagne [illegible]
HARRY VALETTE,
[illegible]

FUSILS, PISTOLETS ET ARMES DE PARIS.

ARMES MONTE CHRISTO.

REÇU par les derniers arrivages du Havre, un assortiment de pistolets et de fusils de FLOBERT, &c, lesquels il vend aux prix les plus modérés. Aussi un [illegible] garantis.

Continuellement en mains un assortiment considérable de capsules cartouches à balles pour les pistolets.

Capsules-cartouches à petit plomb, Fusils et gros calibre.

Lesarmes ci-dessus sont entièrement garanties, et vendues à des prix très modérés.

La vente des [illegible] LION & PINSARD (seuls dépositaires des armes de Flobert, inventeur breveté). 20 & 22, rue Royale, coin de la rue Bienville 29juin

ARTICLES DE PECHE.
Avis aux Pêcheurs.

LES soussignés viennent de recevoir un assortiment considérable d'articles de pêche à la ligne.
100 milliers hameçons de Limerick de tous les Nos
50 do do de Kirby do
Ringed Limerick fish hooks
Limerick Trout hooks Flatted,
1000 douzaines Mouches artificielles,
100 douz. hameçons montés, crin argent et cuivre,
10 do cannes à ligne assorties,
10 do Bouchons flottants,
30 do Roues de toutes grandeurs,
Un grand choix de Lignes soie chine et tordue,
do do do et cuivre,
do do do et soie et crin,
25 grosses de plomb de toutes grosseurs,
6 do Hameçons Yankee Double.

Et en général tous les articles nécessaires à la pêche à la ligne.

Les objets seront vendus en détail à des prix très bas.
LION & PINSARD.
25av 20 & 22, rue Royale, encoignure Bienville

AVIS.

PENDANT mon absence de la ville, M. F. GRAS est chargé de ma procuration.
27 juin ANT GIRAUD, 44, Vieille Levée.

A LOUER.

La belle maison à étage, galerie tournante, située à Alger, vis-à-vis l'église de Bar. Mâdame. Une propriété vient d'être réparée à neuf, et conviendrait aux dépendances, écuries, grange, etc., et à un hôtel ou pour une grande famille.

S'adresser au No 17, rue Conti, N. O., ou à J. B. Olivier, à Alger. 27 ju—61

A LOUER.

Le magasin No 104, rue Royale. Possession en sera donnée le 20 juillet. S'adresser sur les lieux. 23ja

A LOUER—Quatre grands et beaux appartements, au premier étage avec cabinet et chambres à domestiques, situés No 90, rue St Louis. S'adresser dans le magasin au-dessous.
20 juin F. ROUMIEU.

A VENDRE—Plusieurs belles maisons dans le deuxième district, convenant à des familles moyennes. S'adresser à
Geo. GOTTSCHALK,
18ju No 25, rue de la Commune.

Propriétés, bien situées dans le Premier, Second et Troisième District de cette ville et à Jefferson City, à vendre par
TH. SAILLY BLANCHARD & Co.,
8 mai—3m 27, rue de la Vieille Levée.

ATTENDU par le navire Morning Star, venant de Bordeaux et à vendre par les consignataires—
40 barriques vin rouge bon ordinaire.
BOYER FRERES V. BENQUET & Co,
8av Encoignure Hospital et Mandeville, 3e Dist.

ATTENDU par les navires venant de Bordeaux—Le Gohnon, Era, 140 barriques vin rouge,
De Danmark 144 barriques vin rouge, à vendre à livrer par
BOYER FRERES, V BENQUET & Co,
8av [illegible] et Mandeville

VINAIGRE—[illegible] caisses vinaigre, à vendre par
19 juin A. BRUGUIERE & Co, 16, Bienville

BEURRE de Goshen—50 caisses beurre de Goshen en boites de 1 et 2 livres, marque F. Gould & Co, à vendre par BRUGUIERE & Co,
19 juin 16, rue Bienville

SARDINES—1000 caisses de 100 1/4 sardines, marque E. Guillaume, à vendre par
19 juin BRUGUIERE & Co, 16, rue Bienville

TABAC—300 balles tabac [illegible] en feuilles pour cigares de Pringos, à vendre par
19ju BRUGUIERE & Co, 16 rue Bienville

SARDINES A L'HUILE—100 caisses sardines à l'huile, de 200 1/4 boites, de la marque E. Guilleux, à vendre par BRUGUIERE & Co,
19ju 16, rue Bienville

BOUGIES—30 boîtes chandelles, [illegible] à vendre par BRUGUIERE & Co.
19ju 16, rue Bienville.

FRUITS A L'EAU-DE-VIE.—Par navire Dauphin, de Bordeaux,
200 caisses fruits à l'eau de vie assortis,
100 do fruits au jus,
10 do jus de groseilles,
50 paniers d'huile d'olive,
A vendre par DUNTZE & IKEN,
Coin Royale et Conti.

VINAIGRE—30 barils vinaigre de vin blanc,
A vendre par NUMA LACOSTE,
147 rue Royale

DIVERS—40 caisses vin bourru de Frontignan, [illegible]
[illegible]
HENRY VALETTE,
[illegible]

FABRIQUE
DE BI-SULFITE DE CHAUX.

AYANT pris la direction de la Raffinerie Carondelet, nous faisons savoir aux personnes que cela peut intéresser et particulièrement aux Planteurs sucriers et aux Négocians chargés de leurs affaires, que nous serons prêts de bonne heure à leur fournir du *Bi-sulfite de Chaux*.

L'emploi de cet ingrédient sanctionné d'une manière judicieuse dans la fabrication du sucre, a été couronné d'un si grand succès à la ruisseau dernière, que nous sommes convaincus que tous les habitans voudront en faire usage lorsque le mode de l'employer leur aura été démontré.

Les mauvais Bi-sulfites ou *Bi-sulfites impurs*, contiennent toutes sortes de matières salines en solution pour leur donner un apparence un plus fort degré, qui sont dans beaucoup contribué à mettre des entraves à la réussite parfaite et complète, un assez grand nombre d'habiles sucriers ayant été à découvrir ce mal ou empêcher du *mauvais Bi-sulfite*, qu'ils ont pu peuvent plus doser, n'en connaissant ni la richesse ni le degré.

Dans le but de prévenir ce mal et voulant donner le débat à notre Fabrique un cachet de *garantie*, nous nous sommes adjoint M. J. B. Avequin, homme avantageusement connu des Planteurs et des Sucriers, pour apporter tous ses soins à la fabrication de notre Bi-sulfite, de manière que nos produits soient constamment les mêmes et d'une qualité très supérieure à tout ce qui a été fabriqué jusqu'à présent.

Tous les barils de Bi-sulfite sortant de notre Fabrique porteront le nom de M. Avequin.

M. JULES DUVAL reste chargé de l'administration intérieure de l'Etablissement, de concert avec M. Avequin.

☞ Nous pouvons, dès aujourd'hui, recevoir des ordres pour la campagne.
EDW. SHIFF & Co,
20, 129, rue Commune.

N. B.—La plus grande partie du sucre fabriqué pendant la dernière roulaison ayant été de qualité fort inférieure et n'ayant demandé que de très bas prix, nous engageons les habitans sucriers à profiter des moyens qui sont offerts pour améliorer leurs produits. De tout temps nous serons [illegible], [illegible] plus de ce [illegible].

BI-SULFITE DE CHAUX.

OSCAR ROBIN, chimiste, a l'honneur d'annoncer aux personnes intéressées à la fabrication du sucre que le manufacture de Bi-sulfite de chaux, qu'il dirige est en pleine opération, et qu'il se [illegible] de manière à qu'aucune rien à désirer, quant à la qualité de ce produit chimique; il est prêt, dès à présent, à remplir les ordres qui seront adressés à ses agents M. ROMAN & KERNION, coin de la rue Bienville, ou à la Raffinerie, de la rue des Abattoirs.

LA PHARMACIE DE O. ROBIN, a été transportée au coin des rues Ste Anne & Villeré; outre l'assortiment de drogues et de médicaments, on y trouve toujours en magasin des produits chimiques qui y sont fabriqués. Les ordonnances de médecins y sont remplies avec la plus grande soin, et les ordres de la campagne exécutés avec promptitude.

MUSIQUE—MUSIQUE.

LE soussigné prévient les Amateurs de musique qu'il vient de recevoir par le navire Monmouth, du Havre, un riche assortiment de musique nouvelle.

[illegible] du Nord par MEYERBEER.
Le Nabab par HALEVY.
Colette par [illegible].

Et un très assortiment pour chant. AUSSI—Toutes les Quadrilles, Valses, Polkas des nouveaux opéras.

AUSSI—Un joli choix de nouvelles romances pour piano, en vente chez
T. E. BEE, JT,
[illegible] 7, [illegible]

Charbon Anthracite Red Ash et Pittsburg, première qualité à vendre en tonnes ou en détail au plus bas prix au cours, au No 119 Passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti. 8juillet—1m

BRIQUES à vendre—Liverpool, première qualité, à vendre en gros et en détail au plus bas prix du cours au No 119 Passage de la Bourse entre St Louis et Conti.

AVIS IMPORTANT.

LA HUITIEME MERVEILLE DU MONDE.

PREPARATION INDIENNE pour prévenir la chute, la calvitie et activer la croissance des cheveux.

Cette préparation connue sous le nom de la Huitième Merveille du Monde [illegible]
[illegible]

AUX amateurs de pêche.

A VENDRE par Ulrich & Fraund & Co. le plus grand assortiment d'hameçons de véritable Limerick, avec anneau et autres. Aussi tout l'article nécessaire aux Pêcheurs. La Fabrique et Filetière, [illegible] & Co. [illegible].
17 mai No. 26, rue Canal, près Chartres

MAILLOT & SON,
No 134, rue des Magasins,

ONT à vendre en magasin à des prix les plus raisonnables :
250 barils brandy du pays
110 do genièvre do
35 do rhum do
Les marchands ont [illegible] des marques ne sont pas contrefaites.
MAILLOT & SON,
Successeur de WEBSTER & MAILLOT
26 mai 134 rue des Magasins

UN jeune garçon, actif, intelligent et parlant français et anglais, qui voudrait se perfectionner en [illegible], en [illegible] de [illegible] d'obtenir un bureau de se journal. Il serait [illegible] [illegible] et toutes [illegible].

ENTREPOT des célèbres pastilles d'eau de Vichy, [illegible] à vendre [illegible] de 85 et 50 [illegible].
L. LABORDETTE pharmacien,
[illegible] et St Philippe et Remparts

FRUITS—Aligheter à vendre par
E. J. HART & Co.
[illegible] [illegible]

PORTER DE LONDRES—[illegible] à vendre par
E. J. HART & Co.
27ju [illegible]

Ve HEBERT & Co.
149, rue de Chartres.
AVIS aux personnes abonnées aux divers journaux de modes et publications françaises.

REÇU par les derniers Bateaux, [illegible] de juin [illegible]. 23 ju

Manufacture et entrepôt de Chaussures de G. P. BLANCAND

Enseigne Royale et Dumaine

ON trouve en tout temps un stock toujours frais et constamment renouvelé de toutes sortes de chaussures les plus nouvelles de la mode, pour hommes, dames, enfants.

☞ Chaussures élevées fabriquées dans ses ateliers [illegible] de la ville et la campagne, chaussures pour plantations.

On fait toujours exécuter sur mesure par les meilleurs ouvriers de la ville.

DIVERS—En Magasin et à vendre par les soussignés :
30 barriques vin rouge pour familles;
45 caisses vin rouges;
500 demi-jeannes françaises de 5 gallons;
25 barils vinaigre de vin blanc;
56 barils vin d'Oporto;
64 barriques vin de Bordeaux;
50 do do de Bellort;
60 caisses fruits à l'eau-de-vie en jus;
50 paniers [illegible];
50 paniers Champagne Vergey & Co;
44 do do Bouzy [illegible].
FCO DE FUENTES,
81a 32, Vieille Levée

SOLDE! SOLDE!

LE soussigné à votre bonne partir pour le nord, annonce à ses clients de la ville et de la campagne qu'il soldera le bilan de son stock à des prix réduits—Messieurs, [illegible].
JULES BOULENGER,
Rue de Chartres No 109 au premier entre St-Louis et Conti. 21 juil

Habillements d'hommes,
POUR L'ETE,
38 rue de Chartres.

NOUS recevons par les steamships Star of the South et Orizaba—Un nouvel assortiment de vêtements d'été pour hommes et enfans.
LAGAY & LECANU,
5 mai 38 rue de Chartres

HABILLEMENS D'ENFANS,
38, rue de Chartres.
MARCHANDISES NOUVELLES.

NOUS recevons par les derniers arrivages de France et du Nord, notre assortiment de confections d'été pour enfans et jeunes gens, aux jeunes de plus beaux prix. Nous [illegible] l'attention des familles en général.
LAGAY & LECANU,
1er av 38 rue de Chartres.

VETEMENS D'HOMMES
Pour l'été.

LAGAY & LECANU, 38, rue de Chartres, viennent de recevoir de France et du Nord, leur assortiment de confections d'été pour hommes, qu'ils offrent, en vente à très bas prix.
1er av

AVIS.

RICHARD ABILARD & Co. ont transporté leur magasin du No 67 rue de la Douane, au No 23, rue de Chartres au premier. 10 juin

REÇU directement par le steamship Orizaba, venant de Vera-Cruz—200 paniers [illegible], en magasin et à vendre par
FCO. DE FUENTES & Co,
19 ju—6 No 32 Vieille Levée

COUVERTURES DE LAINE de Z. Granier—Reçu par la barque Alvarado, de Marseille:—40 balles 150 gueules, à vendre chez
H. DE GOER & RIFFLARD,
1[illegible] 30, rue de la Douane.

CIGARES—Un grand assortiment de Regalias, La Espanola, Cazadores, La Normanere, Londres, La Flor de Cabanas, La Lotebenda, Panciole, El Aborigène, Rodriguez, etc., etc., à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
[illegible] 30, rue de la Douane

MRODOLPHE BACHEM, informé dans son affaire, se charge des [illegible] procuration.
M. L. MONSARRAT continue à être aussi chargé de notre procuration.
Nlle-Orléans, 8 avril 1854.
13avril—1m H. DE GOER & RIFFLARD

COUTELLERIE FINE anglaise—Rasoirs de Wade & Butcher, [illegible], couteaux de table, ciseaux, &c à vendre par
C. CANNERE,
6ja [illegible] Conti et [illegible], No 115, Vieille Levée

FRUITS AU JUS—
30 caisses fruits au jus assortis, marque Toppan & Co.
40 do do de Dollin Joe.
40 do do de Merrison & Co.
A vendre par NUMA LACOSTE,
7ja 147, rue Royale

SARDINES A L'HUILE—
50 caisses sardines, de 50 boîtes marq. Dollin Joe,
20 do do de do do
20 do do de do do
A vendre par NUMA LACOSTE,
147, rue Royale.

Chapeaux de la Havane, Recette Conchemil

REÇU et en débarquement du navire John M. Wood, venant de Liverpool, et du brick Mary [illegible] :
[illegible] caisses bi-carbonate Dunlop & Polmer, [illegible];
[illegible]
En Magasin :
[illegible]
D. GOMEZ & CO.
[illegible]

CIGARES—200,000 cigares des meilleures marques, telles que : Andes, [illegible], Flor del Fumo, Cabanas, [illegible], &c.
A vendre par ART. O. RIVA,
3ju 16, rue de la Douane

TOUJOURS en main et à vendre, la marque [illegible] & [illegible] Whiskey.
[illegible]
15 av—6 12 et 16, rue St Louis

[illegible]
Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

A PARTIR de dimanche, 18 du courant, des trains parcourront tous les jours, jusqu'à nouvel ordre, la distance (30 milles) entre Alger et la Bayou des Allemands. Les heures de départ sont comme suit :

LES DIMANCHES

Le train partira d'Alger pour le Bayou des Allemands à 5 heures du matin;
D'Alger pour le Bayou des Allemands, à 10 h du matin,
D'Alger au Bayou des Allemands à 4 1/2 h. du soir.
Le train partira du Bayou des Allemands pour Alger à 8 heures et demie du matin;
Du Bayou des Allemands pour Alger, à 1 h. après-m.
Du Bayou des Allemands pour Alger, 5 h. après-m.

PENDANT LA SEMAINE

Le train partira d'Alger pour le Bayou des Allemands, à 5 heures du matin, et à 4 heures et demie de l'après-midi.

Le train partira du Bayou des Allemands pour Alger à 8 heures et demie du matin, et à 5 heures de l'après-midi.

Prix : 75 cts pour aller et autant pour revenir.—Billet d'excursion ne pouvant servir que le jour pour lequel il a été émis .... $1 00.

Le train partira de Gretna un quart d'heure plus tard que d'Alger. 17juin ☞

[illegible]
Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Changement des heures de départ.

UN train d'excursion consistant en deux wagons de seconde classe pour les passagers et trois wagons découverts ayant des sièges et des tentes, partira du dépôt, au coin des rues Calliope et Bolis, dimanche prochain et les dimanches suivans, à 10 heures du matin et 4 heures de l'après-midi, pour le Bayou Labranche, à 20 milles, et sera de retour à midi et demi et 6 heures et demie de l'après-midi, jusqu'à nouvel ordre.

Un train ordinaire transport les matériaux partira du dépôt à 6 heures et demie du matin, pour les ouvriers et matériaux, pendant la semaine, et sera de retour à 6 heures et demie de l'après-midi. Les passagers pourront prendre ce train. Prix : 50 cts pour aller et revenir. [illegible] 6 juin

F. JAUFFROID,
No 66, rue de Chartres.

REÇU par les derniers arrivages :
Corsets français sans coutures, marque Robert Werly.
Gants et mitaines fils, de 75 cts à $5, la paire.
Do soie et fil d'Ecosse.
Eventails nacre, ivoire et laque, nouveau genre.
Peignes bouffe, nouveau genre.
Dentelles noires, point d'Alençon, extra large.
Voilettes brodées et dentelle.
Parfumerie française.
Coton à broder et à festonner.
Et en général tous les articles nécessaires à la couture. 12ju

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE,
No. 62,
Entre les rues Perdido et Poydras.

CET établissement est maintenant dirigé par les Drs. A. MERCIER, No 159, rue du Canal,
J. A. BRADBURY, à l'Hôpital.

☞ Chambres pour les personnes blanches et les personnes de couleur libres.
Chambres pour les esclaves .... $1 à 5 par jour,
Salles pour les esclaves $1
☞ Une pharmacie bien approvisionnée est attachée à l'établissement.
☞ Les ordonnances des médecins sont exécutées avec soin 1er juil

F. JAUFFROID,
No 66, rue de Chartres.

OFFRE à vendre aux prix les plus réduits, les articles ci-dessous :
Bretelles élastiques à secret,
Do blanches en tricot,
Bas blancs de toute les prix,
Do pour enfans du No 1 à 7
Mouchoirs de fil français, puce et couleur,
Cravates français, toile et coton,
Coton fiche à tricoter,
Rubans et lacets,
Rubans nacre et de fantaisie,
Peignes à retaper buffle et façon buffle,
Do à chignon buffle et imitation écaille,
Epingles à cheveux et de toilette,
Aiguilles anglaises pour dames et enfans,
Rubans satin de toutes les couleurs,
Gants et mitaines soie,
Do à fil et fil d'Ecosse,
Manches et chemisettes brodées,
Bas de brodés mousseline et jaconas,
Porte monnaies et articles de toilettes,
AUSSI—Un assortiment de toutes nouveautés, [illegible] 12ju

ODOLORAME!

REMEDE infaillible pour la guérison des cors aux pieds.

Quelques semaines seulement ont suffi pour établir d'une manière incontestable la réputation de ce remède.

Seul Dépôt :

Chez G. LAVIE, rue St-Charles, No 3.

Les personnes qui en ont fait [illegible] [illegible]. 5 juin

CHROMO-DUROPHANE
SICATIF BRILLANT,
Pour la mise en couleur des appartements en toutes nuances,
SANS FROTTAGE.

CE produit, inventé par le chimiste Viard, de Paris, a eu, depuis plusieurs années, un grand succès en France et a obtenu les [illegible] des [illegible] [illegible] la propriété [illegible]
LE CHROMO DUROPHANE s'emploie comme de la peinture ordinaire, et sèche en deux heures. Il [illegible].

[illegible] la Bourse, [illegible], rue Bourbon No 124.
F. MOTIER, peintre.

NOTA—Des ouvriers sont attachés à l'établissement pour la mise en couleur des appartements.
24 mai—3m

A louer.

Une jolie résidence d'été à Madisonville, consistant en une maison principale de dix chambres, cuisines et autres dépendances, jardins, &c. S'adresser à
EUG. ROCHEREAU & Co.
13juin 26, rue St-Louis

SUCRE—200 caisses sucre blanc, jaune et brut de Cuba, en débarquement du navire Inca, venant de la Havane, à vendre par R. CAMBIAC & Co.,
13ju 30 Vieille Levée

SUCRE de Havane—150 caisses sucre blanc, brun et brun de la Havane, [illegible] à vendre par
R. CAMBIAC & Co.
13 juin 30, Vieille Levée

CAFE—[illegible] sacs café [illegible], en débarquement du brick [illegible] à vendre par
S. DE VINCENT & Co.
13 ja [illegible]

Actions.

LE soussigné désire acheter des Actions de la Banque de l'Etat, de la Banque de la Louisiane, de la compagnie des water works, et de la compagnie d'Assurance des Marchands. Il vendra des actions de la Banque du Canal et de la Banque de l'Union.
GEO. GOTTSCHALK,
18 fev No 25, rue de la Commune

LE soussigné vend des Actions de la Compagnie d'Assurance d'Orléans et de la Compagnie des Water Works. Il désire acheter des actions de la Compagnie d'Assurance des Marchands.
GEO. GOTTSCHALK, courtier,
4 déc No 25, rue de la Commune

Certificats de prime.

LE soussigné achète des certificats de prime des compagnies d'Assurance du Dauphin, de l'Océan et de l'Union, etc.
GEO. GOTTSCHALK Courtier
14 [illegible] No 25, rue de la Commune.

Almanach d'Adresses.
(Directory) pour 1855.
AUX PLANTEURS.

LE Directory de H. & A. Cohen pour 1855, se prendra la position de toutes les plantations de la Louisiane et du Mississippi. Le compilateur M. B. W. Cohen, fait tous ses efforts pour obtenir les renseignements et noms [illegible] et maîtres de poste [illegible]. Comme il pourrait avoir quelques omissions dans le Directory, les compagnons les planteurs, afin d'y remédier, de transmettre au plus tôt leurs noms, le comté ou la paroisse ou [illegible] et aussi le bureau de poste de l'endroit.

Zinc, Cuivre, Ferblanc,
L. D. DELAMARE,
Rue de la Douane, entre Bourbon et Royale.

ENTREPREND travaux de zinc, plomb, cuivre, ferblanc et tôle. Objets de fabrication, de commodité, qui a cuivre à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour; couvertures de maisons, bains et baquets de toutes formes, abris et fontaines, garde-robes pour cabinets et commodes, paratonnerres, pompes, réservoirs de bains, &c.

Travaux de bâtiments en zinc, corniches, ventilateurs, châssis, dalles, tuyaux.

Couvertures en zinc garanties vingt ans sans réparation. 1 oct

A. GRANER,
Charpentier, Constructeur et entrepreneur pour le transport des maisons,
Rue Félicité, près la rue des Magasins, Quatrième District.

IL entreprendra le transport, le nivellement et la réparation des maisons, aussi à la fois dans les campagnes, sans dommage à la maçonnerie et aux conditions les plus avantageuses. L'ouvrage sera garanti. Les ordres laissés au No 39 rue de Camp seront remplis. 20 juin—1 an

G. W. DUNBAR,
Marchand en gros de
Bottes, Souliers et Brodequins.
No 5, rue des Magasins, Nlle-Orléans.
13 mars et No 16, rue Elm, Boston

VOORHIES, GRIGGS & Co.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES.
No 18, RUE TCHOUPITOULAS,
NLLE-ORLEANS.
S. P. Voorhies,
R. Griggs 1 juillet

SARDINES—30 caisses 100 1/4 boîtes sardines, marque, de Joseph Pansier, en magasin et à vendre par J. H. PRIAUD & Co,
12mai 31 & 33, rue Chartres.

Marchandises pour le Mexique.

TAPALOS—4 caisses couleurs assortis 36 X 36,
4 do do do 40 X 40,
4 do do do 48 X 48,
4 do do do 54 X 54.
à vendre chez H. DE GOER & RIFFLARD,
12mai 30 rue de la Douane

REÇU—Un lot de chapeaux de paille, à acheter par Geo. GOTTSCHALK, courtier,
14 dec No 25, rue de la Commune

LE soussigné désire acheter des actions appartenant à la Banque des Citoyens.
GEO. GOTTSCHALK,
6 mai No 25, rue de la Commune.

2000 Paniers [illegible] [illegible]
100 do [illegible]
100 do [illegible] d'Angers
200 do [illegible]
300 do [illegible]
150 do [illegible]
150 do Bi-sulfite E. P. et V. & L. [illegible]
150 do [illegible]
75 do [illegible]
300 do [illegible]
100 do [illegible]
75 do cruches à l'eau de vie, marque Pl. Cheneau & Co.
20 do [illegible]
Vins [illegible], de diverses marques.
Vins [illegible], [illegible] barriques, pour familles.
[illegible]
DARAN & JOURDAN, No 45 Vieille Levée

Livres! Livres! Livres!

L'ASSORTIMENT le plus complet et le plus varié de livres écrits en différentes langues, et les meilleures grammaires et dictionnaires anglais, espagnols et allemands, se trouvent à la

Librairie [illegible],
No 12, rue St-Pierre, en face de la Place Jackson.

Grande collection d'ouvrages anglais, comprenant [illegible]
[illegible]
Livres en blanc et fournitures de bureau.
[illegible]

Le [illegible] en anglais, français et allemand [illegible]
JOSEPH COHN, propriétaire.

LIBRAIRIE FRANÇAISE
Ve HEBERT & Cie.
149, RUE DE CHARTRES

NOUVEAUTES reçues par le navire Monmouth et le steamer Star of the South
Mémoires de Mme Lafargue,
Heures de Prison de Mme Lafargue,
Villemain—Souvenirs Contemporains,
Alfred Sedro—Histoire de la Souveraineté
Lavallée—La Chasse au Tir,
Doctrine Saint-Simonienne
De Belloy—Le Chevalier [illegible],
Sterne—Tristram Shandy
BROCHURES.
Pris au piège!
Les Chasseurs de Chevelures,
Le Brisseur d'Images,
D'Artagnan le Mousquetaire, et
Le Compagnon de la Mort, &c. &c. 7 juil

JOURNAUX DE MODES
V. HEBERT & Cie.
149, rue de Chartres.

AVIS AUX DAMES.

NOUS avons l'honneur d'informer les dames qui ont souscrit au Conseiller des Dames ou au Moniteur des Demoiselles, et que nous n'avions pu encore servir—que nous venons de recevoir ces deux journaux jusqu'au mois de mai inclusivement.

Bon.—Il reste quelques abonnements de disponibles au Conseiller des Dames et au Moniteur des Demoiselles. 7 juil

PAPIERS PEINTS!!
BORDURES—CIELS DE LIT.
Devants de Cheminées.
V. HEBERT & Co,

ONT l'honneur de rappeler aux propriétaires de la Nlle Orléans et de la Louisiane, que leur magasin est constamment et le mieux assorti, en

Papiers peints français.

Les acheteurs, outre qu'ils ont à choisir dans un stock considérable et varié, sont toujours certains de trouver réunis au

Bon goût des dessins la bonne qualité

Et le

7 juil GRAND BON MARCHE

PAPIERS PEINTS.
DELCROIX,
No 100, rue de Chartres,

VIENT de recevoir de France par les navires ASHLAND, WESTMINSTER, etc. etc. un vaste assortiment de papiers peints de tous genres.

M. DELCROIX revenant de France, a fait un choix dans les meilleures manufactures et a rapporté un assortiment de papiers peints aussi élégants que variés, qu'il peut offrir à des prix modiques.

Ses papiers de luxe se recommandent surtout par la beauté des dessins, la richesse des couleurs et leur nouveauté. Les personnes qui désirent avoir des entures de salon en dorures sont invitées, avant d'acheter ailleurs, de visiter ces papiers.

Il vient également de recevoir par les mêmes arrivages des papiers fins, demi-fins et communs.—Papiers satinés—Marbre, Paysages, Tentures Histor. ques, Statues, Corniches, Piédestaux, Ciels de Lit etc. etc., à vendre à très bas prix par
Nov—6m DELCROIX, 100 rue de Chartres

ALFENIDE!

AVANT qu'on eût inventé ce métal, on plaquait sur cuivre ou sur tout autre métal, toujours avec cet inconvénient, lorsque la couche d'argent venait à s'enlever, de laisser à nu un corps peu en harmonie avec le plaqueur. Depuis lors pour obvier à cet inconvénient, Monsieur Alphen s'est plu à trouver une autre combinaison qui ne doive en rien contenir [illegible], [illegible] de l'Alfenide [illegible] recherches ont fait connaître [illegible] de l'Alfenide a [illegible]. [illegible] ne laisse rien à désirer sur le rapport du luxe et du service. En outre elle [illegible] familles [illegible].

Ce métal peut se dorer facilement comme la table riche qu'à celle du pauvre et sans craindre que les regards indiscrets ne viennent révéler ce mystère !

Les soussignés ont reçu par le Monmouth, les articles suivants :
Couverts de table à filets et unis,
do de dessert
Cuillers à café
do à potage
do à ragoût
Ainsi que des pièces d'écrans, de marche à pied et des couteaux de [illegible].
A. PAYA & Co,
7 juil 36 rue de Chartres

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
A. PAYA & Co.
36, rue de Chartres.

REÇU par le Monmouth, les ouvrages suivants :
Grimm—Les Ames et le Dard; Molière—Œuvres complètes; Cavarnach—Découverte de la Science des Langues; Ro let—Voyages aux mers polaires; Michelet—Histoire Romaine; Pascal—Œuvres; Lamennais—Œuvres complètes, in-12; Guizot—République d'Angleterre et Cromwell; Histoire de Charles 1er; Abeillard et Héloïse; Lamartine—Histoire des Girondins; Histoire de la Restauration; Geneviève; Jocelyn; Nouvelles; Auteurs, [illegible]; Arnould—Œuvres complètes; Bossuet; Les Provinciales; Cuvillier Fleury—Etudes Historiques; Hans-Christian—Souvenirs de [illegible]; Annales de la guerre de Hongrie; X. de Maistre—Œuvres; Cerfberr—Le Guyane Française; A. Eyma—Les Peaux-Rouges; Ménard—Poèmes [illegible]; Les Nuits d'Orient; Chre. de Bernard—Un Homme [illegible]; Le Buste—Corinne; Goethe—Werther, Gilbert—Poésies complètes, Pitoles, Balzac—Contes drolatiques, etc., etc.

Un grand assortiment de brochures illustrées. 7 jl

HOTEL DES CHENES VERTS,
Biloxi (Mississippi).

CETTE magnifique résidence d'été, si bien connue dans le Sud sous le nom de Mme ELIZABETH PRADAT et de son fils JOHN B. PRADAT, située à environ un mille du village de Biloxi, sera ouverte aux visiteurs le 1er Juin.

Les Chênes Verts sont trop bien connus pour nécessiter une longue description. La popularité dont jouit cet établissement depuis nombre d'années ne fait que s'augmenter, ainsi que le plaisir de visiter l'hôtel du Golfe avoir été vanté dans le [illegible] visiteurs de la Nouvelle-Orléans, Mobile et de tous les environs.

Les propriétaires ont fait pendant l'hiver de nombreuses améliorations. Des Bateaux à voiles seront en tout temps mis à la disposition des visiteurs pour la pêche et la promenade.

On pourra toujours se procurer des chevaux et des voitures. En outre, la célèbre compagnie de musique [illegible] de la Nouvelle-Orléans sera engagée, et un [illegible] pour la saison.

Les visiteurs devront demander aux CHENES VERTS dont les prix d'un bateau à vapeur pour le trajet [illegible] de l'hôtel.

CONDITIONS :
Par semaine $10
Par jour $2
Les enfants et les domestiques paieront moitié prix. 4 mai—3m

AVIS.

P. DUREL & CO. ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils ont transporté leur magasin à la papeterie du bureau au No 27, rue de Chartres, à quelques portes du bureau dans lequel [illegible] [illegible] le [illegible] de l'Abeille sur la papeterie [illegible] un assortiment [illegible] et tous les articles de bureau seront offerts aux plus bas prix de la place.
P. DUREL & CO.

Dissolution.

LA société existant dans cette ville sous la raison de F. Longis & Gratiaa, à partir de ce jour, dissoute d'un commun accord.

Gratiaa, Commagère & Co restent chargés de la liquidation.

Nouvelle Orléans, 1er juillet 1854
FIM GRATIAA,
Par pro. F. LONGIS,
L. COMMAGERE.

Société.

LES soussignés ont formé ce jour une société sous la raison de GRATIAA, COMMAGERE & Co dans cette ville, et F. Longis & Co à Bordeaux, dans le but de s'occuper des affaires de commission en général.

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1854
FIM. GRATIAA,
LS. COMMAGERE.
1 juillet Par pro. F. LONGIS
LN. COMMAGERE.

Dissolution de Société.

LA société existant en cette ville sous la raison OLIVIER & BAQUIE est dissoute, ce jour, par l'expiration du terme limité. Le soussigné est seul chargé de liquider les affaires de l'ancienne société et ne se servira du nom de la maison que pour la liquidation.
1er juil—1m AUG. BAQUIE.

JE remercie mes amis et le public du patronage accordé à mon ancienne maison et j'ai l'honneur de leur annoncer que je continuerai les affaires de commission [illegible] sous la raison AUG. BAQUIE.
No 14, rue de la Nouvelle Douane et No 14, rue Crossman. 1erjuil—1m

LE soussigné annonce à ses anciens clients qu'il continue les affaires de commission pour son compte personnel, et que tous les ordres qui lui seront transmis pour l'achat des Planteurs, Marchandises, &c. etc., seront exécutés avec soin, à des prix modérés. [illegible] ses services à [illegible] sur les intérêts [illegible] à ses amis.
Nlle-Orléans, 3 juillet 1854. CHAS. H. OLIVIER.
3 jul—6

Machines à coudre, de Wilson.

DEVANT DE CHEMISES, cols et poignets, d'une façon plus élégante, plus solide, faites avec supériorité sur le meilleur qu'on peut manufacturer, à meilleur marché.

COUTURES de tous genres pour les familles, les hôtels, les bateaux à vapeur, etc. [illegible] avec une très grande rapidité, au magasin de couture de la Nlle Orléans, No 13, rue St-Charles, au premier.

N. B. Des échantillons de tous genres faits à l'ordre. Machines à coudre, toujours en magasin et à vendre. On donnera gratis la manière de s'en servir.
17av—3m

EN débarquement du navire Mary Merrill, de Bordeaux :
60 barriques vin rouge Guayries,
20 do do Podensac,
4 do do Latiniaire 1849,
240 caisses do do Latiniaire 1849,
215 do do do 1841, 44 et 47
6 barriques do Cos d'Estournel 1849, 185
A vendre par CAVELIER & MAXENT,
24 av 166, rue Royale

Tapis, Nattes, Toiles Cirées,
66, rue de Chartres.

TAPISSERIES de velours, anglaises, américaines et de Bruxelles, tapis brabançons, de Bruxelles, la grande et de Venise, tapis en laine, de laine et en couleurs, tapis pour tables et pianos; baguettes d'escalier, droites de cuir, rebours [illegible], tapis, &c. Nattes 4/4, 5/4 et 6/4 blanches, à carreaux et de fantaisie. Toile cirée large de 24 pieds, coupée d'après la grandeur des appartements.
Le tout au plus bas prix de marché.
27 mars A. BROUSSEAU & Co

MAILLOT & SON,
No 134, rue des Magasins,
Importateur de Vins, Eaux de vie, &c. et fabricants de Liqueurs du pays.
24 nov [illegible]

DISTILLERIE.

200 Caisses liqueurs assorties du pays, [illegible]
20 do Cirages [illegible]
20 do [illegible]
20 do [illegible]
20 do [illegible]
[illegible] paniers d'huile de [illegible] sortis. [illegible]
Aussi un assortiment général de Liqueurs, Sirops, &c. [illegible]
M. BERNAUD, 155 rue Dumaine [illegible]
13 juin—15

EN MAGASIN.

A VENDRE par le soussigné :—
[illegible] barriques vin vieux de Bordeaux,
[illegible] do vin de Lafitte,
[illegible] caisses vin vieux, Margaux Médoc,
[illegible] [illegible] Léoville,
[illegible] [illegible] Margaux,
[illegible] [illegible] [illegible],
[illegible] caisses muscat de Frontignan,
[illegible] paniers [illegible] de Bordeaux,
[illegible] Caisses Olives,
[illegible] fromages [illegible],
[illegible] complet de comestibles pour la [illegible].
JEAN FILS & Co.
12juin—1m [illegible] Royale et St-Pierre

Demande d'ouvriers.

LES [illegible] personnes qui ont des [illegible] à vendre pour [illegible] sont priées de les [illegible] au [illegible] J. A. Boruny, [illegible], 96, rue de la [illegible].

[illegible] [illegible] par les [illegible] de 10 à 25 jeunes [illegible]. 3 juillet